

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 6 (1870)  
**Heft:** 24

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL.

6<sup>me</sup> année.



15 DÉCEMBRE 1870.

N<sup>o</sup> 24.

# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

SOMMAIRE: Coup d'œil sur l'histoire de la Pédagogie (les Temps modernes), suite. — Littérature populaire (les Nouvelles jurassiennes de M. Favre). — Chronique bibliographique (Pédagogie de M. Ruegg). — Grammaire de M. Ayer. — Réunion du Comité central à Genève. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Liste des dons en faveur des orphelins de la guerre (suite).

---

**Coup d'œil sur l'histoire de la Pédagogie depuis les temps anciens  
jusqu'à nos jours.**

*(Suite).*

**Temps modernes.**

Un pauvre enfant illégitime devenu par son génie le roi des humanistes de son temps, Erasme, né à Rotterdam en Hollande (mort à Bâle en 1536) et Jean Reuchlin de Pforzheim, dans le pays de Bade, peuvent être envisagés comme les rénovateurs de la littérature classique en Allemagne, et la fine ironie du premier, imitée en Angleterre par son illustre ami Thomas Morus († 1535), contri-

buva beaucoup à l'émancipation des esprits du joug de la scolastique. Un troisième humaniste était ce Louis Vivès de Valence en Espagne, esprit indépendant qui combattit le préjugé que l'instruction était nuisible aux femmes. Erasme, Reuchlin, Morus et Vivès écrivaient en latin ou en grec et n'étaient compris que des lettrés.

Le puissant réformateur saxon, Martin Luther, écrivit le premier pour le peuple allemand, et le tira de sa torpeur par la traduction de la Bible en langue vulgaire.

Mais les écoles populaires furent bientôt étouffées par les gymnases latins, où de doctes pédagogues, comme le silésien Trotzen-dorf, et le strasbourgeois Jean Sturm, imitaient servilement Cicéron et l'antiquité classique.

L'Ordre des Jésuites opposait aux Gymnases protestants de nombreux collèges où le latin trônait également avec la dialectique, la casuistique et un système de discipline fondé sur l'amour-propre, les thèses publiques, le contrôle réciproque des élèves et une sorte d'enseignement mutuel. Les Jésuites ne s'occupaient que de l'instruction des nobles et des jeunes gens destinés à la magistrature et au clergé. Un humble prêtre aragonais, Joseph Casalancio (1648), ouvrit en Espagne des écoles où les enfants de la plus basse classe recevaient la nourriture et l'instruction. Persécuté par l'inquisition (1596), il se réfugia à Rome, où il fonda l'Ordre des Piaristes ou *Scolopii* qui a rendu de si bons services en Espagne et en Italie. En Espagne aussi un bénédictin castillan nommé Pedro de Ponce (1548), avait appris à parler à plusieurs muets. L'un de ses compatriotes, Juan Pablo Bonet, fit mieux encore et enseigna cet art dans un livre publié à Madrid où se trouve le premier alphabet manuel à l'usage de ces deshérités de la nature (vers 1620). Mais, en général, un pédantisme suranné et étouffant continuait à peser sur les écoles.

Un penseur original et profond quoique graveleux, Rabelais, et un causeur prime-sautier et spirituel, Montaigne, avaient en vain battu en brèche ce système de leurs sarcasmes et de leurs lumineuses saillies. La routine et le pédantisme avaient triomphé du bon sens et du rire inextinguible des sceptiques.

Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle la gravité sententieuse du chancelier Bacon († 1626) philosophe anglais qui, dans un livre écrit en latin, selon l'usage, ramenait tout à l'observation et à l'expérience, ébranle l'empire d'une érudition stérile.

Eclairé par l'induction baconnienne, un pédagogue holsteinois, Wolfgang Rattich, rompt enfin avec l'enseignement traditionnel, invente la méthode naturelle, graduée, progressive à laquelle il recommande de donner pour base l'étude de la langue maternelle. L'exemple précédera la règle, l'étude de la langue, la grammaire. Une répétition fréquente familiarisera les élèves avec la matière enseignée. La mémoire était surchargée auparavant; Rattich (et en ceci il dépassait la mesure) abolit les exercices de mémoire. On abusait également des châtiments corporels; Rattich les supprime. Mais trop avancé pour son temps, ce pédagogue allemand, méconnu par la plupart de ses contemporains, promène à travers l'Allemagne une existence misérable.

Un novateur plus hardi encore fut le frère morave et évêque bohémien, Jean Amos Comenius, slave de naissance (son vrai nom est Komensky). Au sein des horreurs de la guerre de 30 ans, Comenius se prend à rêver la réconciliation des confessions chrétiennes, et même des musulmans avec les chrétiens, proclame le droit des plus pauvres enfants au pain de l'instruction publique, réforme les écoles de la Suède, de la Pologne (Lissa) et de la Hongrie (Patak) et met le sceau à sa gloire par son *Orbis pictus* (1657), *Encyclopédie* illustrée et destinée à substituer à l'enseignement des mots celui des choses. Amos Comenius est le véritable père de la méthode intuitive et, comme dit Michelet, « le Galilée de l'éducation » (1).

Toutefois, c'était encore pour l'école latine et classique que travaillaient Rattich et Comenius. Un noble prince, Ernest le Pieux, Duc de Saxe-Gotha, fut le fondateur de l'instruction populaire obligatoire et gratuite et lui donna pour base ce qu'on a appelé depuis le *Carré des écoles primaires*, la lecture, l'écriture, le calcul et la religion (1648) (2).

A la même époque, en France, les généreux solitaires de Portroyal donnaient le premier exemple d'un enseignement élémentaire commençant à l'abc de la langue maternelle pour s'élever graduellement aux études plus relevées de la géométrie, de la grammaire générale et de la logique. « Parler peu, beaucoup tolérer et prier davantage »; telle était la maxime éducative des Jansénistes de Portroyal. Mais leur austérité autant que leur doctrine du petit nombre

(1) Michelet. *Nos Fils*. 175.

(2) Les règlements édictés par ce prince ont été publiés à Gotha par Schulze. (1855).

des élus les ayant rendus odieux à Louis XIV, il dispersa leurs petites écoles (1675) et fit raser leur monastères (1709).

Le vide laissé dans l'enseignement des bonnes lettres ne fut pas comblé par l'institution des frères de la doctrine chrétienne (1676). L'instruction populaire gagna cependant beaucoup lorsque le fondateur de cet ordre, le vertueux Lasalle, eut substitué la méthode *simultanée* qui occupe tous les élèves à la fois à la méthode *individuelle* qui les prenait un à un, au détriment du grand nombre.

La littérature pédagogique de la France s'enrichissait à la même époque d'excellents écrits comme le *Traité de l'éducation des filles* de Fénelon, et le *Traité des études du sage* Rollin, recteur de l'Université de Paris. Le *Télémaque* du premier et les ouvrages d'histoire du second ont rendu aussi de grands services à l'enseignement littéraire. Le célèbre archevêque de Cambrai donnait une grande importance à l'éducation des jeunes filles et en vue du rôle qu'elles jouent dans la famille; « car la mauvaise éducation des femmes, disait le grand prélat, est plus pernicieuse que celle des hommes. » Mais ce n'était que des filles nobles que s'occupait Fénelon ainsi que Mad. de Maintenon à St-Cyr, établissement qui ne fit guère que des Esther, moins le noble cœur de la Juive et ses grâces pudiques.

A la fin du 17<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre produisit un écrivain pédagogique important dans le philosophe et médecin Locke, l'auteur de l'*Essai sur l'entendement humain* (1690). Ses pensées sur l'éducation des enfants (1693) renferment des vues pratiques sur les devoirs de la maternité, sur les soins hygiéniques à donner à la première enfance et sur la manière de rendre l'instruction récréative.

Mais le dédain de Locke pour la musique et la poésie trahit un utilitarisme excessif. Le conseil qu'il donne de raisonner avec les enfants sur les fautes qu'ils ont commises ne dénote pas non plus une expérience bien profonde de l'éducation de la jeunesse.

Un livre plus original que celui de Locke, fut donné par l'Angleterre à l'Europe au commencement du 18<sup>e</sup> siècle; c'est le *Robinson Crusoé* de Daniel de Foë (1719). Cet ouvrage n'est qu'un roman, mais le roman le plus instructif, le plus moral, le mieux fait pour exciter l'industrie de l'homme et la confiance en Dieu dans l'adversité.

Ce n'est, cependant, ni en Angleterre, ni en France que devait s'opérer, au 18<sup>e</sup> siècle, le grand mouvement pédagogique. C'est sur la terre germanique, en y comprenant la Suisse allemande, que l'on vit briller l'âge d'or de la science éducative, avec l'aide, il est vrai, et sous l'impulsion féconde du philosophe de Genève, J. J. Rousseau.

Peu avant que l'influence de Rousseau se fit sentir au delà du Rhin, deux écoles pédagogiques y avaient déjà fait leur œuvre et formulé leurs systèmes complètement opposés. La plus ancienne de ces deux écoles, l'école *pieuse* ou *piétiste*, remontait à 1698, où le pasteur Francke, natif de Gotha, la ville d'Ernest le Pieux, fonda à Halle, dans la Saxe prussienne, une maison d'orphelins, le premier établissement régulier de ce genre en Europe. Partant de l'idée « que l'enfant est corrompu, quoique moins que l'adulte », l'école piétiste multipliait les exercices religieux, établissait une discipline sévère, et employait, mais dans les cas graves seulement, les châtimens corporels. Les classiques de l'antiquité païenne étaient remplacés par l'Ancien et le Nouveau-Testament. L'enseignement y était avivé par l'interrogation, la répétition, l'alliance des travaux manuels avec le travail de l'esprit et des exercices écrits avec les leçons orales. On composa pour les élèves et les nombreuses écoles de pauvres qui se formèrent sur le modèle de celle de Halle de bons ouvrages élémentaires. On conduisait fréquemment les jeunes gens dans les cabinets de physique, de mécanique, et les ateliers attachés à chaque école. Certaines branches d'études bannies des collèges, la musique, la botanique, l'anatomie et l'art du tourneur étaient enseignées à Halle et lui donnaient un *réalisme* que l'un des collaborateurs de Francke, le pasteur Semler, entreprit de développer d'une façon exclusive. La première école *réale* fut fondée à Halle en 1739.

La même année, une école opposée, l'école *humaniste* se fondait au séminaire philosophique de Göttingue en Hanovre. Le premier chef de cette école (dont le nom semble indiquer une origine suisse), Mathias Gesner, donnait pour fondement aux études, ces mêmes auteurs que repoussaient les piétistes de Halle dont l'abbé Gaume n'a fait ainsi que reproduire les maximes. Au *bon*, au *bien* de l'école de Halle, l'humanisme de Göttingue opposait le *beau* ; à la piété, ils opposaient le goût. La discipline était subordonnée à la didactique. On pardonnait tout à qui imitait élégamment Cicéron ou Démosthène.

Les langues seules étaient en honneur ; les sciences n'étaient enseignées qu'en passant, comme chez les Jésuites. Malgré leur prédilection pour l'antiquité, les humanistes de Göttingue comprenaient très-bien que l'instruction classique ne convenait pas à tout le monde et auraient voulu combiner les études de manière à les approprier à trois classes de jeunes gens, d'abord à ceux qui se destinaient à la science, puis à ceux qui se vouaient aux emplois publics et enfin à ceux plus nombreux qui s'appliquaient aux arts et métiers. Mais comme ce plan paraissait d'une exécution difficile, on y suppléa par des *écoles spéciales* dont le défaut capital est de sacrifier l'homme au spécialiste. En somme, l'école classique ou humaniste offrait comme un écho de la Renaissance un peu païenne du XV<sup>e</sup> siècle, pendant que l'école piétiste procédait de l'orthodoxie vigoureuse et étroite qui avait succédé à l'esprit large et chaleureux du Luthéranisme primitif. Dans les deux systèmes l'école était unie et subordonnée à l'Etat et à l'Eglise.

L'influence des Encyclopédistes français, de J.-J. Rousseau surtout, opéra dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle une révolution complète dans les intelligences et donna une direction nouvelle à la culture des jeunes esprits. L'éducation naturelle, c'est-à-dire maternelle, rationnelle, progressive, pratique, professionnelle, tel est l'idéal de Rousseau dans ce roman pédagogique d'Emile (1762) que Goethe appelait *l'Evangile naturel de l'Education*. Le philosophe de Genève était cependant loin d'être un pédagogue et la plupart des idées lumineuses de l'Emile sont empruntées aux écrivains antérieurs, Rabelais, Montaigne, Locke. Rousseau eut du moins le mérite de les exprimer avec éloquence et d'enthousiasmer pour elles les esprits généreux de tous les pays.

L'un de ces enthousiastes, Basedow, fils d'un perruquier de Hambourg, fonda le *Philanthropinum* de Dessau (1774) et fut le chef de l'Ecole qui opposa le *Vrai* et l'*Utile* au *Beau* de l'école de Göttingue, et au *Bon* ou au *Divin* de l'école de Halle. La Bible de l'une et les Classiques de l'autre, firent place à des Chrestomathies, des Morceaux choisis, des Extraits recommandés déjà par Comenius. La discipline changea aussi totalement. Prenant pour base de son système le principe de Rousseau : *l'homme est bon en sortant des mains de la nature*, Basedow supprima toute punition corporelle, laissa la plus grande liberté aux élèves, leur expliqua les mystères

de la génération et récompensa par des bonbons les jeunes gens qui se distinguaient dans les exercices d'intelligence. Ces exercices parfois assez bizarres (1) formaient l'objet capital de l'enseignement avec l'étude perfectionnée des langues modernes, et les exercices gymnastiques que le philanthrope de Dessau considérait avec raison comme le meilleur moyen de combattre les penchants sensuels. Mais en contradiction avec le principe de pure morale qui formait l'âme du système déiste, philanthropique et cosmopolite de Basedow, ce dernier était, comme les Jésuites, partisan prononcé de l'émulation ; il introduisit l'usage des bons points, des témoignages, du livre d'or, du livre noir, et même d'un ordre de mérite qui n'était propre qu'à faire des orgueilleux et des jaloux parmi ses élèves.

La publication d'une Encyclopédie illustrée, imitée de Comenius, mais qu'on proclamait, à son de trompe, comme une œuvre originale, devait mettre le sceau à la réputation de l'école nouvelle. L'appui de plusieurs souverains et l'approbation de Kant semblaient lui promettre un brillant avenir, et une révolution complète dans l'art d'instruire et d'élever les hommes. Mais « l'unité de vues et l'harmonie nécessaires dans un pareil établissement n'existaient pas parmi les professeurs. Peu de temps après la fondation de l'institut, Basedow se retira et le Philanthropinum se ferma en 1793 » (2).

Une impulsion extraordinaire avait été donnée néanmoins à l'éducation publique. Les idées de Basedow se répandirent dans toute l'Allemagne et même dans les Etats de Marie-Thérèse, où deux prêtres distingués, Felbiger et Kindermann, dirigeaient le mouvement scolaire, le premier en Autriche, le second en Bohême. A Vienne même, l'enseignement supérieur enlevé aux Jésuites, faisait l'objet d'une réforme générale par les soins de Van Swieten, médecin de l'impératrice et sous les auspices du ministre d'Etat Kaunitz.

Sous Joseph II, le principe que l'instruction publique appartenait à l'Etat fut proclamé par le professeur Sonnenfels et la fréquentation des écoles rendue obligatoire. L'empereur abolit les châtimens corporels dont on abusait à un degré inouï, et ordonna que le titre

(1) Basedow écrivait les noms des villes sur un tableau qu'il retournait contre la muraille et les donnait à deviner à ses élèves, à l'aide de certaines indications propres à les mettre sur la voie. *Raumer, Histoire de la Pédagogie.*

(2) Fritz. *Esquisse d'un système complet d'instruction et d'éducation.* II, 511.

de « Herr » (Monsieur) fût donné aux instituteurs de la campagne, confondus jusqu'alors avec les marguilliers et les fossoyeurs.

En Prusse l'éducation populaire eut pour père et réformateur un officier de la guerre de 7 ans, le baron Everard de Rochow, dont la modestie et le dévouement égalaient le talent pédagogique. L'école normale et agronomique qu'il fonda pour ses paysans à Rekane près Brandebourg (1773), devint une pépinière d'instituteurs pour les écoles villageoises de tout le pays. Il était secondé par sa femme qui enseignait à coudre et à tricoter aux jeunes paysannes.

Pour populariser les connaissances utiles dans les campagnes, Rochow aussi composa des livres de lecture et *Un ami des enfants* (*Kinders freund*), manuel destiné à servir de transition entre l'abécédaire et la Bible (1775). Observer, comprendre et penser, telles étaient selon le pédagogue prussien, les trois opérations fondamentales de l'instruction primaire. Les notions d'effet et de cause, de moyen et de but ; l'origine, l'usage et l'utilité de chaque chose étaient analysées et approfondies. Mais la méthode de Rekane comme celle de Dessau sacrifiait trop la mémoire et le sentiment à l'intelligence. On ne peut cependant accuser de manque de cœur le couple bienfaisant qui mettait son bonheur à vêtir les enfants qu'il instruisait, et à réunir chez lui les parents des élèves dans des fêtes champêtres suivies de représentations dramatiques, où jeunes et vieux prenaient plaisir. Aussi les établissements de Rekane devinrent-ils si célèbres et les visiteurs si nombreux que Rochow dut prier les curieux de ne pas troubler davantage la vie studieuse de l'institution. Quand le fondateur mourut en 1806, ce fut un deuil pour la contrée.

Pendant que l'instruction populaire faisait de si grands progrès en Allemagne, elle restait à peu près stationnaire en France. Deux noms honorés de cette époque, sont ceux de l'abbé de l'Épée († 1789) et de l'abbé Siccard, son élève († 1822), célèbres instituteurs des sourds-muets à l'entretien desquels le premier consacra toute sa fortune. Versailles a érigé une statue à l'abbé de l'Épée qui était né dans cette ville en 1712. L'enseignement classique élémentaire illustre dans le même temps le bon et modeste abbé Lhomond († 1794) auquel Amiens a élevé également une statue en 1857. A côté de ces bienfaiteurs de la jeunesse prend place un autre prêtre encore, l'abbé Gaultier, né à Turin en 1746, mais d'origine française et mort à Paris en 1818. Voulant instruire les enfants en les amusant, Gaultier

inventa des jeux instructifs sous forme de cartes à jouer et appliqua cette méthode ingénieuse mais superficielle à toutes les branches d'enseignement, même à la morale. — Une méthode plus sérieuse et d'un genre tout différent, attachait la célébrité aux noms de deux pédagogues de la Grande-Bretagne, André Bell et Joseph Lancaster. Tous deux, presque en même temps, le premier à Madras, dans l'Inde anglaise (1797), le second à Londres même (1798), appliquaient et réinventaient en quelque sorte l'enseignement mutuel. L'application trop mécanique qui a été faite de ce mode d'organisation, en France surtout, a empêché qu'il ne fût apprécié en Allemagne, comme il l'a été dans d'autres pays, où mieux compris et mis en œuvre, il a rendu de grands services dans les écoles populaires et pour le développement des facultés intellectuelles.

Mais le perfectionnement de l'éducation populaire appelait un réformateur d'un autre genre. Voici venir la grande figure de Pestalozzi, c'est-à-dire de celui qu'après Comenius, Francke, Basedow, Rochow, et plus qu'eux tous peut-être, si l'on en excepte le dernier, on peut appeler le père de la *Pédagogie contemporaine*.

Henri Pestalozzi était né, le 12 janvier 1746, à Zurich, où sa famille originaire de Locarno s'était réfugiée pour cause de religion en 1555. Au sortir de ses études classiques ayant à choisir entre la carrière du barreau et celle du ministère évangélique, Pestalozzi s'écria : « je veux être maître d'école. » Après une année d'apprentissage chez un agronome bernois, Pestalozzi fonda pour cinquante petits mendiants un établissement à Neuhof (Argovie). L'institution nouvelle devait être à la fois une ferme, une école, un atelier (1775). Mais Pestalozzi n'était pas administrateur ; l'entreprise échoua. Pour se consoler de son échec, l'excellent homme écrivit son roman de Léonard et Gertrude, saisissante peinture de la vie des paysans au siècle dernier et où il se propose la régénération morale du peuple des campagnes. De la *Wohnstube* ou chambre du ménage de la chaumière, ce sanctuaire de la famille, devait sortir, dans la pensée de Pestalozzi, le salut du peuple et de l'humanité.

Une guerre horrible ayant, dans l'intervalle, couvert de sang et de ruines l'Underwald, Pestalozzi y court. Avec l'autorisation du gouvernement helvétique, il réunit 80 orphelins auxquels il sert à la fois d'instituteur, de garde-malade, de père et de mère, descendant aux soins les plus infimes comme de les laver, de les peigner et rendant

bons à force d'amour et de dévouement ces enfants qui étaient aussi vicieux qu'ils étaient dénués de tout (1798). Quelquefois cependant la corruption de quelques-uns de ses élèves le força de recourir à des moyens qui répugnaient à son cœur.

L'invasion autrichienne ayant détruit cet asile de la charité, Pestalozzi sollicite la place de sous-maître dans une école élémentaire dans la petite ville de Berthoud, près de Berne, et y obtient des résultats surprenants (1799). Au bout de huit mois, les enfants, au nombre de 100 environ, lisaient, écrivaient, dessinaient, calculaient, savaient les éléments de la géographie, du dessin et de l'histoire naturelle. Mais là aussi il fut quelquefois obligé de sévir et se chargeait toujours lui-même du châtement quoiqu'il eût à la fin plusieurs collaborateurs ; car l'établissement avait prospéré au point qu'il avait été transformé en école normale pour la Suisse entière. Le château de Berthoud fut même mis à la disposition de l'école, par le savant et généreux ministre des sciences de la République helvétique, Albert Stapfer. C'est le beau temps de Pestalozzi. C'est alors qu'il composa le *Livre des mères* (1803), cette pierre angulaire de la méthode et *l'a b c de l'intuition*. Comenius et Basedow instruisaient leurs élèves à l'aide des images des objets ; Pestalozzi substitue l'intuition directe à l'image. L'élève ne doit rien apprendre par cœur, mais inventer en quelque sorte toute chose par lui-même. Tous les objets d'école se réduisaient à la triade suivante : le mot, la forme et le nombre. L'enseignement de la langue était renouvelé par l'étude des familles de mots. L'enseignement du calcul était combiné d'une façon ingénieuse et féconde avec celui de la géométrie. En géographie, on partait du lieu natal, mais on passait brusquement et sans transition au globe terrestre. L'enseignement historique commençait avec l'individu, la famille, la commune. En musique on étudiait la mesure avant la gamme. A Berthoud la religion et la morale ne faisaient à la vérité, l'objet d'aucun cours spécial. « Mais la prière « avait quelque chose d'intime et de pénétrant et la Bible était l'objet de la vénération de tous » (1). Une foule d'hommes distingués, d'initiateurs de génie sortirent de cette école.

Apprécié, honoré dans son pays, Pestalozzi fut envoyé comme député de la Suisse à la *Consulta* de Paris en 1802 et chercha à intéresser le premier consul à la cause de l'éducation populaire, mais

(1) Heussler, *Andræas Pestalozzi's Leistungen im Erziehungsfache*. Bâle, Wieland. 40.

il n'obtint de Napoléon que cette réponse plus digne d'un Attila que d'un Alexandre : « Je n'ai pas le temps de m'occuper de l'abc. » Quelques années plus tard, Pestalozzi réussissait mieux auprès d'un autre souverain, un véritable Alexandre celui-là.

Le revirement qui s'opéra en Suisse en 1803, ne fut pas favorable à l'éducation publique. Pestalozzi, chassé du château de Berthoud, dut transporter son école à Yverdon sur le lac de Neuchâtel. Ici commence la quatrième période de la laborieuse et longue carrière du grand réformateur de l'éducation populaire et la plus brillante en apparence. Les étrangers affluent dans la petite ville vaudoise et l'école élémentaire est transformée en académie européenne. Des savants français, allemands, russes, viennent y étudier la méthode.

Mais avec la simplicité et la bonhomie primitive ont disparu les meilleures qualités de l'enseignement de Pestalozzi, étouffé maintenant par le pédantisme, les subtilités et le charlatanisme des collaborateurs qui l'entourent. « Ces jeunes gens, disait Pestalozzi à un visiteur et ami, ont gâté mon œuvre ».

Avec l'ambition est venue la discorde. Après d'affreuses dissensions intestines, envenimées de pamphlets révoltants qui navrèrent son âme généreuse et tendre, le vénérable patriarche de l'école populaire dut se retirer auprès de son petit-fils à Neuhof et ferma les yeux le 17 février 1827 dans l'endroit qui avait été le premier théâtre de son activité bienfaisante.

Il y a eu des pédagogues plus savants et plus philosophes que Pestalozzi. Mais il n'y en a point eu de plus influents ni de plus populaires. Son influence s'étendit à toutes les contrées de l'Europe. A St-Petersbourg, à Berlin, à Madrid, à Londres, en Amérique même, on voulut avoir des écoles pestalozziennes. Mais la Suisse demeura le grand foyer et comme dit un admirateur français de Pestalozzi :

Aux autres nations offrant un grand exemple  
*De l'éducation, l'Helvétie est le temple.*

« La Suisse, dit M. Michelet, avait alors une belle fièvre d'éducation » (1).

Parmi les imitateurs et les émules de Pestalozzi, se place au premier rang le patricien bernois, Emmanuel de Fellenberg (né en 1771, † 1846). Le fondateur d'Hofwyl réalisa la ferme-école de Pestalozzi, ce

(1) M. Michelet. *Nos Fils*. 228.

premier rêve de l'illustre pédagogue, avec un grand succès; mais, comme le dit très-judicieusement M. Michelet, dans un autre esprit. « Les pauvres et les riches y furent mis à part. La terre et la culture « furent l'objet supérieur, l'homme un objet secondaire ». Intelligence élevée et forte, volonté de fer, Fellenberg se faisait respecter plutôt qu'aimer des hommes; il fut un grand organisateur d'écoles, plutôt qu'un pédagogue. Mais l'impulsion donnée à l'agriculture et l'alliance féconde des travaux manuels avec ceux de l'esprit ont beaucoup contribué au progrès intellectuel et matériel du peuple suisse et de l'Europe entière qui a copié l'institut agricole de Fellenberg et l'école des pauvres dirigée par le généreux Wehrli, l'un des seconds du fondateur.

(A suivre). A. DAGUET.

---

### Littérature populaire de la Suisse.

*Nouvelles Jurassiennes*, par M. Louis Favre, professeur à l'Académie de Neuchâtel.

Le roman populaire en Suisse a un siècle d'existence; il date de Pestalozzi et de son admirable livre intitulé *Léonard et Gertrude* dont les rédacteurs de la *Suisse*, revue qui paraît à Lausanne, ont eu l'excellente idée de réimprimer la traduction due, si je ne me trompe, à la plume sincère et très française à la fois de Mad. Roger de Guimps. Il est extrêmement à désirer que lorsque cette réimpression sera terminée, elle prenne place immédiatement dans toutes les bibliothèques populaires et soit répandue par milliers dans les campagnes en vue desquelles *Léonard et Gertrude* ont spécialement été composés par notre immortel compatriote.

Zschokke est venu ensuite. Mais ici le citadin et l'homme du monde se font déjà sentir. L'auteur dans ses *Nouvelles* excelle à peindre les aventures de Cour et des petites résidences d'Allemagne entremêlées aux scènes de la vie bourgeoise. Mais comme peintre profond des habitants des chaumières et du peuple des campagnes, pris dans son ensemble, Pestalozzi demeure le premier bien que beaucoup moins artiste que l'auteur de *Jonathan Frock* et du *Fugitif* dans le Jura.

Bitzios (Gotthelf) était un écrivain d'une grande puissance et d'une véritable originalité. Peu de romanciers ont pénétré comme lui dans l'essence de la vie villageoise telle qu'elle se manifeste dans le plus populaire des cantons Suisses. Les paysans de Gotthelf sont de vrais paysans. Mais pendant que les paysans de Pestalozzi font du bien à l'âme,

d'où vient que ceux de Gotthelf nous répugnent par fois et nous crispent les nerfs. C'est que tout en peignant la misère morale du peuple, Pestalozzi, on le sent, aimait ce dernier de tout son cœur et ne se complaisait jamais dans le spectacle de son égoïsme et de sa bassesse. On ne l'a cependant jamais vu flatter le peuple et lui prêter le sentimentalisme d'une héroïne de roman comme l'ont fait quelques conteurs plus amoureux de popularité que de vérité.

La Suisse romande a voulu avoir ses Conteurs, à l'exemple de la Suisse allemande. L'un des premiers fut ce bon doyen Bridel, oublié de la génération actuelle comme un aïeul dont on a outrageusement relégué le portrait au fond d'un galetas. Après Bridel sont venus Adolphe Pictet (une course à Chamounix), Edouard Mallet, Rodolphe Töpfer, Juste et Caroline Olivier, Urbain Olivier le frère du précédent, Charles de Bons, Dubois, Sciobéret. J'en passe et des meilleurs. Des productions de ces écrivains, la plus connue et la plus remarquable, les *Nouvelles Genevoises*, ont pris place dans toutes les collections de romans et les bibliothèques publiques et particulières. Elles ont été et sont encore lues et relues avec délices par tous les hommes de goût et par tous ceux qui aiment à se reporter aux jours heureux du collège et des premières amours.

Le canton de Neuchâtel n'était pas représenté dans la pléiade des romanciers et des *Novellieri*. Deux conteurs charmants lui sont venus à peu d'intervalle, le premier de la Montagne, cette patrie des hommes qui au savoir faire de l'industriel allient l'imagination de l'artiste ou du poète; le second, du vignoble, cette contrée des vins généreux, qu'on s'était, je ne sais pourquoi, représenté comme beaucoup moins favorable à la poésie. Le premier c'est M. Fritz Berthoud, l'auteur de l'*Histoire de la Maison de mon père*, le second M. Louis Favre, dont les *Nouvelles jurassiennes* récemment publiées auraient dû être annoncées il y a plusieurs mois dans notre feuille; car bien que n'appartenant point à la littérature pédagogique proprement dite, les vivants et salutaires récits de M. Favre valent mieux pour l'éducation morale que bien des ouvrages composés avec le dessein exprès de moraliser et d'édifier les hommes. Si comme il est à prévoir, on publie à Lausanne un second volume de *Nouvelles Suisses*, on aurait grand tort de ne pas y faire entrer un des récits qui composent le bouquet de roses sauvages offert au public neuchâtelois et suisse par l'auteur des *Nouvelles jurassiennes*. Mettons que *Jean des Paniers* soit une nouvelle de trop longue haleine, il y a du choix parmi les quatre autres: *Vallier le Pêcheur*, le *Chasseur de fouines de Pouillerel*, le *Charbonnier du Creux-du-van* et le *Fer à gauffres* ou le *Cordonnier griffon*.

Naguères nos Conteurs prenaient leurs héros dans les classes élevées

ou dans les professions libérales de la société. Il y a tendance aujourd'hui, une tendance un peu exclusive, à peindre les paysans, les artisans, la classe ouvrière. C'est du roman populaire et démocratique pur. Pestalozzi lui, le père de la littérature paysannesque, faisait une place considérable à la noblesse et au clergé; c'est qu'il eût été difficile au siècle dernier d'en faire abstraction totale, dans un roman destiné à peindre une société qui reposait encore sur ces deux fondements, l'Église et l'aristocratie. Comme autrefois on idéalisait les classes élevées de la société, aujourd'hui on idéalise les classes laborieuses, ces classes auxquelles on dirait volontiers comme l'académicien Thomas dans sa fameuse ode au peuple :

Peuple, les passions ne brûlent pas ton cœur,  
Le travail entretient ta noble vigueur,  
Hélas ! sans la santé que m'importe un royaume,  
On veille dans les Cours et tu dors sous le chaume,  
Tu conserves des sens ; chez toi le doux plaisir,  
S'aiguise par la peine et vit par le désir.....

De toutes les histoires contées par M. Favre, celle qui nous a le plus captivé et à laquelle nous trouvons le plus de couleur locale, c'est l'*Histoire de Vallier le Pêcheur*. Ce Vallier est une sorte d'hercule villageois, terrible aux brochets et aux canards, non moins qu'aux jeunes gens du village qui cherchent à lui disputer le prix de la course aux œufs, le lundi de Pâques. Mais Vallier n'était qu'un pauvre pêcheur, ce qui ne l'avait pas empêché de lever un regard amoureux sur la fille d'un homme riche et avare, le père Simon Desaulles qui n'avait garde de songer pour le mari de sa fille à un homme toujours exposé à se noyer, incapable d'entretenir sa famille, et dont le domaine pour comble de malheur n'était pas franc. Emilie la petite fille du riche aime Vallier le pauvre. Mais rebuté par Desaulles, mécontent d'une profession qui ne lui attire que des mépris, Charles Vallier part pour Berlin comme tirailleur de la garde, mais non sans promettre à Emilie de la revoir dans quatre ans et en recommandant ses vieux parents à la sollicitude de la jeune fille. Au bout de quatre ans Charles revient, mais c'est pour voir mourir son père à côté de lui au milieu d'une affreuse tempête qui fait chavirer la barque dans laquelle ils conduisaient deux fiancés du Val-de-Travers qui allaient se marier à Grandcour leur Commune et compétaient débarquer à Portalban. Charles lui-même eût péri sans Emilie qui l'emporte dans un bateau qu'elle même a dirigé au lieu où l'épuisement avait fait tomber son fiancé en léthargie. Tant d'amour méritait une récompense. Le vieux Desaulles, lui-même, sermonné par le pasteur et sen

tant qu'après ce qui venait de se passer, les mariages opulents n'étaient plus de saison, se laisse arracher, en grommelant, son consentement au mariage et meurt peu après en apprenant la faillite d'un correspondant de Genève. La même année voit unir les deux amants, après 10 ans d'ennuis et de souffrances.

Mais qu'il y a loin de cette sèche esquisse, de ce piteux squelette, au récit vivant, animé de l'auteur des *Nouvelles jurassiennes*, avec ses descriptions pittoresques, ses dialogues si naturels et les tableaux de mœurs qui font l'un des charmes de ces récits si réels et cependant poétiques, quelquefois même un peu idéalisés, comme nous l'avons fait entendre, mais dont l'auteur nous a livré le secret dans les réflexions dont il aime à parsemer discrètement ses écrits! « On se trompe grandement si l'on » croit les instincts aristocratiques confinés dans les demeures seigneuriales; on les voit dans les villages, s'épanouir sur les fumiers ou sur » les terres-pleins, aussi fièrement que sur les écussons armoriés. »

Quant au style de ces nouvelles, il est approprié au ton des choses qu'il raconte, et tour à tour vif et lent, simple et coloré, grave et gai, semillant et noble, se conformant ainsi au vieux précepte de Boileau :

Voulez-vous du public mériter les amours

Sans cesse en écrivant variez vos discours.

Une chose pourrait nuire à l'effet de ces récits sur l'esprit des lecteurs étrangers au pays; c'est la quantité de locutions de terroir qui s'y trouvent et que l'auteur n'a pas cru devoir toujours mettre en *italiques*. Mais le livre n'en a que plus de saveur pour un lecteur indigène et pour les amis de la littérature populaire.

A. D.

---

### CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

*Die Pædagogik, ein Handbuch* (Pédagogie à l'usage des aspirants au brevet, des instituteurs populaires et des éducateurs,) par M. Rod. Ruegg, professeur de pédagogie à l'Université de Berne et directeur de l'École normale allemande du canton de Berne. — Berne, Dalp, 1870. Troisième édition revue, 155 pages in 8°.

Cet ouvrage est connu par ses deux éditions précédentes et par les services qu'il a rendus pour l'enseignement non seulement dans le canton de Berne pour lequel il a été spécialement composé, mais dans plusieurs cantons où l'on apprécie le fonds sérieux et solide du livre, les qualités logiques et l'esprit méthodique de l'auteur, praticien expérimenté et tête pensante tout ensemble.

Le Manuel de M. Ruegg s'ouvre par une introduction où les généra-

lités de la science éducative sont passées en revue et élucidées successivement. Il y est parlé du but de l'éducation, de sa possibilité, de ses limites, de sa nécessité, du droit et du devoir de l'éducation, de l'art éducatif, de la science éducative et des divisions de la pédagogie.

Le corps de l'ouvrage lui-même forme trois parties intitulées : la Nature de l'Education (das Wesen der Erziehung) — Les divers éléments dont se compose l'Education (die Elemente der Erziehung) — et enfin le Système de l'Education.

Le livre 1<sup>er</sup>, de l'Essence ou de la Nature de l'Education, comprend trois divisions : le but, les moyens, et la méthode. Cette dernière forme à elle seule trois subdivisions où sont exposées la marche de l'enseignement, sa forme, et la méthode proprement dite (Erziehungsweise.)

Dans le 2<sup>me</sup> livre, les Eléments dont se compose l'Education, l'auteur parle de l'Education physique, de l'Education intellectuelle et de l'Education pratique : c'est le nom qu'il donne à cette partie de l'Education que nous nommons l'Education morale.

Dans le 3<sup>me</sup> livre relatif au système de l'Education, l'Education morale, intellectuelle et physique est reprise en sous-œuvre et dans les applications qui en sont faites à l'Ecole, sous trois chefs différents : 1<sup>o</sup> les soins à donner aux élèves (Pflege), 2<sup>o</sup> la discipline (Zucht), 3<sup>o</sup> l'enseignement (Unterricht). Ce dernier objet est étudié d'abord en grand par rapport au but, aux moyens, à la méthode d'enseignement. Vient ensuite l'examen des détails des divers objets d'enseignement, que M. Ruegg a rangés systématiquement en trois groupes : I. la Religion, la Langue et le Chant ; II. l'étude des Nombres (Calcul), de l'Espace (Géométrie), et les branches dites réales ; III. Dessin, Calligraphie, Gymnastique.

Nous ne donnons ici que le cadre et en quelque sorte la carcasse de l'ouvrage de M. Ruegg, qu'on ne peut juger sur cette première opération superficielle ; car c'est un livre substantiel, riche d'expériences, de notions acquises et d'idées propres à l'auteur, et qui mérite d'être lu par les hommes qui s'occupent d'éducation.

Quant au plan suivi par M. Ruegg et à la doctrine philosophique qui règne dans l'ouvrage, il y aurait lieu à une discussion qui ne manquerait ni d'intérêt ni d'importance. Mais avant de discuter telle ou telle partie d'un ouvrage de ce genre, il faut le faire connaître. C'est ce que nous désirons faire, en traduisant quelques-uns des paragraphes du *Manuel de la Pédagogie*, à moins qu'un de nos collaborateurs du Jura, où l'ouvrage est connu, apprécié, et sert même, sauf erreur, de base à l'enseignement pédagogique, ne nous rende le service de nous en envoyer la traduction toute faite.



### Un livre à méditer.

Un ouvrage a paru, au commencement de cette année, autour duquel il s'est fait beaucoup de bruit : c'est le *Cours gradué de langue française* — et non la *Grammaire*, comme on l'a dit et écrit quelquefois — à l'usage des écoles primaires, par M. C. Ayer, professeur à l'Académie et aux Ecoles industrielles de Neuchâtel. Cette agitation, disons-le tout d'abord, nous a réjoui, car nous y avons vu le désir bien arrêté chez les instituteurs, de discuter librement la valeur des manuels dont ils auront à faire usage dans leurs classes. Il y a loin de notre temps à celui où le corps enseignant devait accepter, sans mot dire, et les méthodes et les livres qu'on lui imposait. Elle n'a pas dû, non plus, mécontenter trop M. Ayer, qui sait bien que le bruit c'est l'intérêt et la vie, tandis que le mutisme, c'est l'indifférence et la mort.

Le *Cours gradué de langue française* a eu les honneurs de plusieurs comptes-rendus, les uns très-élogieux, les autres beaucoup moins. *L'Éducateur* en a publié un certain nombre, et il peut paraître à quelques lecteurs, superflu de revenir sur une question qui a déjà été si discutée. Mais qu'on se rassure ; nous ne rentrerons pas dans le fond du débat pour rompre une lance en faveur de l'ouvrage dont nous parlons, et encore moins pour lui décocher une flèche acérée ; tout a été dit de part et d'autre, et c'est à l'expérience, maintenant, à prononcer le verdict. Notre but, en écrivant ces quelques lignes, est d'attirer spécialement l'attention de ceux qui enseignent la langue française sur une partie de l'ouvrage de M. Ayer : le *Manuel du maître*, qui d'après tout ce que nous avons lu et entendu, ne nous paraît pas avoir fait l'objet d'un examen sérieux et attentif.

Et, cependant, ces deux cents pages valent, certainement, la peine qu'on les étudie et qu'on les médite. Sans doute que cette lecture n'est pas des plus attrayantes pour des esprits impatientes ou superficiels, mais pour celui qui aime à trouver dans les livres qu'il lit des idées, du raisonnement et de la logique, elle devient bientôt du plus vif intérêt. Ceux, surtout, qui veulent puiser dans le livre de M. Ayer, des matériaux précieux pour leurs leçons de français, quelle que soit d'ailleurs la méthode qu'ils emploient, ont à leur portée une mine féconde. Examinons un instant les différentes matières renfermées dans le *Manuel du maître*.

Dans une *Introduction* de trente-neuf pages, l'auteur expose le plan et la méthode du *Cours de langue*, son système grammatical, et il répond à quelques objections qui lui ont été faites. Cette partie est très-importante ; c'est la clé de l'ouvrage entier, et si on s'y était arrêté davantage,

Supplément du N° 24 de *l'Éducateur*.

on aurait pu se dispenser de certaines critiques, attendu que l'auteur s'est expliqué catégoriquement sur les motifs qui l'ont engagé à sortir de l'ornière commune pour se frayer une nouvelle voie. On peut, il est vrai, contester l'efficacité de la substitution d'un terme grammatical à un autre ; la place qu'occupe, dans la nomenclature, telle ou telle partie du discours ; la disparition des *adjectifs déterminatifs* et leur fusion avec les *pronoms* ; la résurrection des mots latins *accusatif, datif, génitif, etc.* ; mais, ce que l'esprit le plus conservateur et le plus prévenu est forcé de reconnaître, c'est que M. Ayer connaît parfaitement son sujet et qu'il défend sa thèse avec le plus grand talent et la conviction la plus arrêtée. Au reste, ce ne sont pas ces détails qui constituent le fond de la méthode du *cours gradué* : elle est plus importante, et, si nous devons la caractériser d'un mot, nous l'appellerions une *philosophie-synthétique* de la langue. Ramener l'étude du français aux lois logiques et naturelles qui ont présidé à sa formation, et présenter les faits grammaticaux d'après le principe pédagogique : *du connu à l'inconnu*, voilà, si nous avons bien saisi, le double but que s'est proposé M. Ayer, et auquel tend sans cesse son ouvrage.

Mais cette méthode, est-elle donc la perfection ? Excellente pour des élèves qui feront une étude approfondie de la langue française et d'autres langues, satisfait-elle au programme de l'école primaire, qui demande à l'élève la connaissance des deux principaux éléments dont se compose le français : *l'orthographe* et la *composition* ? revêt-elle, par le choix des exemples mis sous les yeux de l'élève, un caractère assez éducatif ? est-elle vraiment *naturelle* en retenant l'enfant, qui s'exprime, dans son langage, à toutes les personnes et qui fait des propositions composées, pendant fort longtemps à la proposition simple et à la troisième personne du singulier ?... Voilà les faits que nous aurions à examiner si nous traitions la question générale ; mais, nous l'avons dit, nous nous restreignons à l'examen du *Manuel du maître*. D'ailleurs, comme la première partie seule du *cours gradué* a paru, il serait prématuré de porter un jugement d'ensemble. Il faut attendre la fin.

Le *premier cours* du livre dont nous parlons comprend vingt-trois leçons sur les différentes espèces de mots qui se rencontrent d'ordinaire dans la proposition simple : le verbe, le nom, l'article, le pronom, l'adjectif etc. Fidèle à sa méthode historique, M. Ayer « ne demande jamais qu'aux faits eux-mêmes leur explication logique ». Et cette explication n'en vaut-elle pas une autre ? Elle est surtout, à notre avis, de la plus grande utilité pour ceux qui, n'ayant pas eu l'occasion d'étudier les langues anciennes ni le vieux français, tiennent, cependant, à se rendre compte de la manière dont les mots actuels nous sont arrivés ; l'étymo-

logie vaudra toujours la meilleure des définitions. Ici, M. Ayer a rendu un grand service à bien des personnes. On doit l'en remercier.

Le *second cours* (vingt-trois leçons aussi) tout en complétant et développant la matière du premier, renferme une partie originale et très-importante que M. Ayer appelle : *lexicologie* ou plutôt *formologie* ou étude des *formes* grammaticales. Les *voyelles* et les *consonnes* y sont passées en revue et classées d'après les organes qui servent à les former ; la *quantité* et l'*accent tonique* y reprennent la place qui leur appartient ; la théorie si importante de la dérivation et de la composition des mots au moyen des *suffixes* et des *préfixes*, y est développée assez longuement et assez simplement pour en faire connaître la valeur et pour la faire apprécier. Bref, il y a dans ces leçons des faits du plus haut intérêt pour l'étude, si négligée, des mots et pour l'orthographe absolue.

Après avoir suivi, dans ses leçons, la méthode synthétique, M. Ayer trace un résumé analytique des principales règles qui ont été exposées dans le cours de l'ouvrage. Ces quelques pages réunissent tout à la fois deux qualités importantes des résumés de ce genre : la clarté et la concision.

Nous n'avons rien dit encore du système d'analyse logique de l'auteur du *cours gradué*. Ce système, qui commence à se répandre, se distingue par sa simplicité. La proposition composée est ou *coordinative* ou *subordinative*. Les propositions coordonnées se divisent en *copulatives*, en *causatives* et en *adversatives*, et les propositions subordonnées en *adjectives*, en *substantives* et en *adverbiales*. Ces dénominations se comprennent bien vite, et le mécanisme de ce système n'a rien de rebutant.

En résumé, nous avons la conviction et l'expérience aussi, que le *Manuel du maître du cours gradué de langue française* de M. Ayer est, indépendamment et sans préjudice de l'ouvrage entier, un volume fort substantiel et appelé à rendre de grands services à tous ceux qui enseignent le français ; nous le recommandons chaleureusement à tous nos collègues, et nous terminons ces quelques réflexions par les mots qui leur servent de titre : *c'est un livre à méditer*.

A. BIOLLEY.

---

### Réunion du Comité central, à Genève.

L'assemblée générale des instituteurs de la Suisse romande, réunie au mois d'août dernier, ayant désigné, à Neuchâtel, Genève pour le lieu de la prochaine assemblée et comme le siège de la Société, le Comité central nommé dans cette grande réunion s'est réuni pour

la première fois dans la ville de Naville et de Madame Necker de Saussure, le 9 octobre.

La séance s'est ouverte au Cercle helvétique, à 9 heures du matin.

Tous les cantons romands étaient représentés : *Fribourg*, par M. A. Daguét ; *Vaud*, par M. Maillard ; *Neuchâtel*, par MM. Villommet, Jacot, Miéville ; *Genève*, par MM. Cambessédès, Saget, Gavard, Dussoit, Pelletier, Pautry ; le *Jura bernois*, par M. Guerne.

Le Comité directeur de Neuchâtel, dont les fonctions expirent en décembre 1870, s'était réuni au nouveau Comité central pour opérer la remise de ses pouvoirs.

M. Biolley, président de ce Comité et de la Société pour les années 1869 et 1870, ouvrit la séance par un discours dans lequel, en déplorant la situation où se trouvait un grand pays voisin, il faisait ressortir l'état paisible de celui dans lequel nous avons le bonheur de vivre.

On passe ensuite à la constitution du Comité directeur nouveau. M. Cambessédès en est élu président ; M. Gavard, vice-président ; MM. Pelletier et Dussoit, secrétaires et M. Pautry, caissier.

La question de l'*Educateur* donne lieu à une discussion relative aux vœux et *desiderata* du nouveau Comité-directeur et des autres membres du Comité central, tant en ce qui concerne l'esprit du journal que la distribution des matières, la partie pratique et les conditions d'impression de la Revue pédagogique. M. Daguét, comme rédacteur en chef, explique la manière dont il a entendu sa mission et dont il compte la remplir, si la rédaction de la feuille reste entre les mains de celui qui la rédige depuis 6 ans et qui ne l'a acceptée que sur les instances réitérées du premier Comité-directeur de la Société qui réclamait son concours comme indispensable.

Au vote qui intervient, il est décidé par toutes les voix, sauf une, que l'*Educateur* sera publié à Genève ; que M. Daguét continuera à le rédiger et à signer comme rédacteur en chef ; que M. Cambessédès remplira les fonctions de sous-rédacteur ; que M. Pautry, en sa qualité de caissier, remplira les fonctions de gérant.

Le Comité central s'occupe des questions à poser pour la prochaine assemblée générale et choisit entre 10 questions présentées les deux suivantes :

I. QUELS SONT LES DEVOIRS DE L'INSTITUTEUR envers la Société ;

quelles sont les OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ ENVERS LUI. (Question posée par le Comité de Genève.)

II. L'ENSEIGNEMENT DE LA GYMNASTIQUE EST-IL NÉCESSAIRE DANS LES VILLES ET LES CAMPAGNES? (Question posée par M. Guerne du Jura bernois.)

Les questions suivantes n'ont pas réuni la majorité :

1° Quelle place doit occuper l'enseignement des langues vivantes, l'allemand, par exemple ?

2° L'enseignement simultané de l'histoire et de la géographie, est-il avantageux dans une école ?

3° De l'émulation et des moyens à employer pour l'entretenir dans nos écoles. (Peines et récompenses.)

4° Quels moyens pourrait-on adopter pour donner aux élèves la facilité de s'exprimer ?

5° La question des *demi-temps* a-t-elle été soumise à l'examen sérieux qu'elle réclame ?

6° Quelles sont les conséquences que la réélection périodique des instituteurs aura pour le corps enseignant et pour l'instruction publique, si elle vient à prévaloir dans nos cantons romands ?

7° L'instruction supérieure ne profite-elle, comme on le croit souvent, qu'au petit nombre de ceux qui la reçoivent, et l'instruction populaire (primaire et secondaire) est-elle intéressée au progrès de l'instruction supérieure (académique ou universitaire) ?

8° L'instituteur peut-il et doit-il prendre en considération la position de ses élèves, leur état de fortune, de santé et leur portée intellectuelle, et comment doit-il se conduire ; *a*) envers ceux qui appartiennent à des familles qui sont dans le besoin ; *b*) envers ceux qui ont une intelligence bornée et *c*) envers ceux qui sont disgrâciés de la nature ?

Avant de clore la séance, l'assemblée sur la proposition de M. Guerne, charge le Comité-directeur de Genève de prendre les mesures nécessaires pour arriver aux moyens de compléter la délégation de deux membres à laquelle a droit le Jura, par une démarche auprès de M. Fromageat, inspecteur des écoles, démissionnaire.

La séance est close à 2 heures de relevée par un repas commun chez le restaurateur en L'île, que M. le Conseiller d'Etat Friederich, Directeur de l'Instruction publique, honore de sa présence.

(Extrait du procès-verbal de la séance du 9 octobre 1871).



**CORRESPONDANCE.**

Lausanne, 6 décembre.

La manie des réélections périodiques s'est aussi emparée des gens de notre canton. Une pétition dans ce sens, et, selon *l'Indépendant*, même plusieurs pétitions conçues dans ce sens sont parvenues au Grand-Conseil. On serait assez curieux de savoir d'où ce mouvement part. Peut-être d'autres que moi et plus répandus dans le monde, pourraient-ils faire à ce sujet des révélations curieuses. Mais laissons là pour le moment l'origine de la chose et examinons ce qu'elle vaut. C'est tous les 4 ans que ces braves réactionnaires voudraient se donner le plaisir de suspendre sur la tête des régents le sabre rouillé de Damoclès. Tous les quatre ans, alors même que le régent remplirait son devoir, on pourra lui donner son congé; et qui ne sait combien il est facile d'avoir des ennemis, de faire des mécontents. Il suffit pour cela de n'avoir pas choyé les fils des notables, ou d'un notable du village. Il faut à tout prix que le régent ait le dos flexible et soit le serviteur de chacun. Et on s'appelle radical ou libéral. C'est le moyen de rendre l'état d'instituteur de plus en plus honorable et recherché des jeunes gens de talent, que de le mettre sur le trébuchet tous les 4 ans. C'est démocratique cela, dit-on. Vous me permettez de n'en rien croire. La vraie démocratie aime les lumières et respecte la dignité humaine. Mais, dit-on encore, et les autres fonctionnaires? Mais dépendent-ils comme les instituteurs, du caprice de tant de parents, et l'homme qui est chargé d'instruire vos enfants, de les élever, vous en faites un malheureux, dépendant de toutes les variations de l'opinion et de tous les complots de l'intrigue ou de la jalousie! Les qualités d'un régent peuvent nuire à sa réélection, autant et plus que ses défauts. Un homme vicieux et peu capable est souple et caressant envers les forts. L'homme moral reste debout: c'est souvent celui-là qui sera frappé. On s'ennuiera de l'entendre louer, comme les Athéniens d'entendre dire le juste Aristide. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si la loi passe, ce sera une cause de recul pour notre canton.

---

Vernex (Montreux), 10 décembre 1870.

Monsieur le rédacteur de *l'Éducateur*, à Neuchâtel.

Monsieur,

Il paraît que les instituteurs vaudois doivent être souvent menacés par la crainte d'une réélection périodique.

En 1865, lorsque la loi sur l'instruction publique primaire fut soumise aux délibérations du Grand-Conseil, il se trouva, au sein de cette assem-

blée, plusieurs députés qui appuyèrent la proposition d'une réélection ayant lieu tous les six ans.

Cette proposition combattue par d'éminents orateurs, « amis de l'instruction *populaire* et des régents », fut rejetée à une grande majorité.

Néanmoins, les adversaires ne se tinrent pas pour vaincus ; ils proposèrent que les régents, alors en fonctions, fussent soumis à une seule confirmation. Afin de faire réussir cette nouvelle idée, ceux qui la mettaient en avant dirent qu'il fallait donner, aux communes, une compensation aux charges que la nouvelle loi allait leur imposer. C'était une satisfaction à qui leur était accordée et elle le fut.

C'est ainsi que s'accomplit dans le canton de Vaud un vote qui eut pour triste résultat de laisser presque sans pain bon nombre d'instituteurs dont, comme on l'a déjà dit, le principal tort était *d'avoir vieilli*. Ils furent obligés de quitter le champ du travail où ils avaient usé leurs forces et consacré leur vie.

Il est vrai, et nous nous hâtons de l'ajouter, qu'on promettait aussi en 1865 une compensation aux instituteurs primaires vaudois ; c'était une pension de retraite pour les invalides ; elle fut inscrite dans la loi. Mais il n'y a que des lettres et point de *chiffres*. Autrefois à Versoix, il y avait des rues et pas de *maisons*.

Donc, après 5 ans bien comptés, le projet d'une pension de retraite fixé « jadis » n'est pas aujourd'hui aussi avancé que celui de la réélection périodique des instituteurs. En effet une Commission est nommée pour examiner une motion déposée par un membre du Grand-Conseil, demandant que les régents soient soumis à la réélection tous les 6 ans. Cette Commission fera son rapport dans la prochaine session, c'est-à-dire, celle qui aura lieu à partir du 16 janvier 1871.

Espérons que l'autorité législative vaudoise sera, encore cette fois, assez prudente, pour ne pas permettre que, pour quelques considérations politiques peut-être, le canton de Vaud soit exposé à voir disparaître, du catalogue des régents, bon nombre de noms, dont ceux qui les portent préféreront s'exiler volontairement, que de subir les conséquences désastreuses auxquelles les exposerait un changement pareil à celui qui est proposé.

L'*Educateur*, de son côté, voudra, sans doute, par ses conseils, tendre la main à ses enfants, et c'est pourquoi l'un d'entre eux a osé vous écrire, ne sachant si j'ai été devancé sur ce sujet important.

Vous ferez de ma lettre ce que vous trouverez à propos pour notre cher journal. Je suis suffisamment récompensé de l'avoir écrite, puisque, Monsieur le rédacteur, j'ai l'occasion de me dire,

Votre tout dévoué,

A. BRUAND-VAUCHER.

---

Grandson, le 14 décembre 1870.

Monsieur le rédacteur du journal l'*Educateur*,

Le Comité cantonal de la section vaudoise des instituteurs a eu une séance, dimanche 11 décembre, à Lausanne. Cette séance a été suscitée par la motion d'un député au Grand-Conseil et plusieurs pétitions demandant la réélection périodique des régents. Le Comité, après plusieurs renseignements venus de bonne source, a décidé de ne prendre aucune mesure à cet égard, mais d'engager les instituteurs vaudois à rester calmes, se confiant dans le bon sens du peuple vaudois, la sagesse des législateurs et dans le bon appui du Conseil d'Etat. Ayons aussi confiance en notre œuvre : le pays a besoin d'instituteurs ; il en veut et il ne tolérera pas qu'on prenne à leur égard des mesures qui les éloigneraient de la carrière.

L'expérience se fait d'ailleurs dans le canton de Zurich. Le canton de Vaud peut attendre et se conduire en conséquence des résultats ; il n'y a pas urgence ; n'a-t-il pas dans la loi scolaire tous les moyens de mettre à l'écart les instituteurs ineptes ou indignes ?

Veillez, Monsieur le rédacteur, publier ces quelques lignes.

Le président du Comité vaudois vous salue cordialement,  
H. BERNEY, Instituteur.

---

### Collecte en faveur des orphelins de la guerre.

(Suite).

Montant de la collecte, au 1<sup>er</sup> décembre, après correction d'une erreur d'addition de f. 10, fr. 2,154»46

Ecoles de Tavannes (Jura bernois) : classe des garçons de M. Guerne, f. 17,75 ; classe de M. Prêtre, f. 14,50 ; classe de Mad. Zettler, f. 5, 45 ; d'un petit enfant, f. 2, 30, » 40»—

Somme remise par le Comité pour les blessés, de la part de quelques garçons de Neuchâtel, » 13»20

De la petite fille de M. Gretillat, caissier de la poste, à Neuchâtel, » 2»—

Ecole de Maraçon (Vaud), par M. Vittoz, instituteur, » 20»—

1<sup>re</sup> école de Chexbres (Vaud), par M. Epars, » 34»—

Ecole de Péry (Jura bernois), par M. Simon, instituteur, » 22»65

Ecole de Neuveville (Jura bernois), par M. Rével pasteur, président de la Commission des écoles : collège, f. 38 ;

---

A reporter : fr. 2,286»31

*Report* : fr. 2,286»31

école secondaire des jeunes filles, <i>f. 31</i> ; écoles primaires des garçons, <i>f. 30</i> ; écoles primaires des filles, <i>f. 31</i> ; de quelques enfants d'une école privée, <i>f. 2, 50</i> ,	» 132»50
De 2 élèves de la 1 <sup>re</sup> classe industrielle des jeunes filles Neuchâtel,	» 2»50
De M. Loup, instituteur à Cotterd, Vully (Vaud), et de son école,	» 20»—
Ecole de Pontenet (Jura bernois), par M. Girod, instit.,	» 16»15
De M. J. . . ., notaire à Neuchâtel,	» 5»—
Ecoles de Couvet (Neuchâtel), par M. Arthur Fallet, instituteur,	» 46»50
Ecoles de Renan (Jura bernois), par M. Droz, institut.,	» 102»—
Ecoles de Tramelan-dessous (Jura bernois), par M. Biedermann,	» 43»30
De 8 élèves de l'école des Clées (Vaud), par M. Meylan,	» 2»50
Ecole de Champagne, près Grandson (Vaud), par M. Reymond,	» 16»50
Ecoles des Eplatures, près La Chaux-de-fonds (Neuchâtel), par M. Matthey-Claudet, instituteur,	» 146»—
Ecole de Bofflens (Vaud), par M. Rubattel,	» 17»—
Ecoles de Concise (Vaud) : 1 <sup>re</sup> classe mixte de M. Dumartheray, <i>f. 8, 60</i> ; 2 <sup>me</sup> classe mixte de Mlle Reymond, <i>f. 4, 80</i> ,	» 13»40
Ecole des environs des Brenets (Neuchâtel),	» 7»80
Ecole de Villarzel (Vaud), par M. Ducret, instituteur,	» 12»—
Ecoles de Lignièrès (Neuchâtel), par M. Paux,	» 12»50
Ecole de Fontenais-Villars (Jura bernois), par M. Gigon,	» 8»—
2 <sup>me</sup> versement de la classe de M. Villommet (Neuchâtel),	» 3»50
Classe supérieure des filles des Brenets de Mlle Henry,	» 10»—
Ecole de Sottens, près Moudon (Vaud), par M. Pache, instituteur,	» 3»50
Ecoles de Môtiers-Travers (Neuchâtel), par M. Scherf, instituteur,	» 26»50
Ecoles de La Ferrière (Jura bernois) par M. Blanchard, instituteur,	» 53»37
2 <sup>me</sup> versement des écoles de La Ferrière, qui ont abandonné volontairement la somme à eux donnée par un anonyme, pour un arbre de Noël !	» 50»—
Ecole de Chavannes-le-Veyron, près de Cossonay (Vaud), par M. Musy, instituteur,	» 8»—

*A reporter* : fr. 3,044»83

	<i>Report</i> : fr. 3,044»83
Ecole des garçons des Petits-Bayards (Neuchâtel), par M. Colomb,	« 21»08
Ecolesupérieure des garçons de Noirmont (Jura bernois). par M. Metthez,	» 17»50
Des enfants B . . . à Grandson (Vaud),	» 5»—
Ecole de Berchier (Vaud), classe mixte de M. Ed. Laurent,	» 13»—
Ecoles de Boudry (Neuchâtel) : classe supérieure des garçons de M. Cosandier, <i>f. 10, 62</i> ; classe inférieure des garçons de Mlle Perrenoud, <i>f. 2, 75</i> ; école du soir (garçons), <i>f. 3, 60</i> ; classe supérieure des filles de Mlle Raymond, <i>f. 15, 70</i> ; classe inférieure de Mlle Amiet, <i>f. 10</i> ; école du soir de Mlle Jacot, <i>f. 3, 40</i> ; école enfantine de Mlle Courvoisier, <i>f. 7, 35</i> ,	» 53»42
Ecole du Sentier, Vallée du Lac de Joux (Vaud), par M. Pache, instituteur,	» 20»—
Ecoles de Noiraigue, par M. Jeannet, instituteur : classe supérieure, <i>f. 14</i> ; classe inférieure, <i>f. 9</i> ,	» 23»—
De 8 élèves de l'école de Vufflens-le-Château (Vaud), par M. Schopfer,	» 3»10
D'un heureux petit poupon, aux pauvres orphelins de la guerre (Neuchâtel-ville),	» 5»—
Ecole de Gressy, près Yverdon (Vaud), par M. Rochat-Planche,	» 12»—
Ecoles des filles de Vallorbes (Vaud) : 1 <sup>re</sup> classe de Mlle Elise Conod, <i>f. 25</i> ; 2 <sup>me</sup> classe de Mlle Matthey-Amiguet, <i>f. 18</i> ,	» 43»—
Pensionnat de Mad. Daulte, Grandson (Vaud),	» 50»—
Ecole de Cuarny (Vaud), par M. D. Burnier,	» 6»55
Ecoles de Cernier, Val-de-Ruz (Neuchâtel), par M. Renaud, instituteur : classe des garçons, <i>f. 11, 45</i> ; classe des filles, <i>f. 12</i> ; classe inférieure mixte, <i>f. 7, 20</i> ; classe enfantine, <i>f. 4, 85</i> ,	» 35»50
Ecole du Bas-Monsieur, près Chaux-de-fonds (Neuchâtel), par M. E. Colomb,	» 12»50
Des 2 écoles de Pomy, près Yverdon (Vaud), par M. Vernez, instituteur,	» 60»—
Ecole réformée des filles d'Echallens (Vaud), par Mlle Brun,	» 15»—

*A reporter* : fr. 3,440»48

Report : fr. 3,440»48

Ecole de Prahins, près Yverdon (Vaud), par M. Bovay, instituteur,	»	14»—
Ecoles de Vevey (Vaud), par M. Nussbaum, directeur,	»	302»—
Institution de M. Arnold Guyot, à Malvilliers (Neuchâtel),	»	5»—
Ecoles de Fleurier (Neuchâtel) : 1 <sup>re</sup> classe des filles de Mlle Bolens, f. 10, 50 ; 2 <sup>me</sup> classe de Mlle Constance Vaucher, f. 10, 25 ; 3 <sup>me</sup> classe de Mlle Zurn, f. 9, 25 ; 4 <sup>me</sup> classe de Mlle Grandjean, f. 5, 60 ; 5 <sup>me</sup> classe de Mlle Elise Vaucher, f. 6 45,	»	42»05
Classe supérieure de M. Messellier, f. 13, 60 ; 2 <sup>me</sup> classe de M. Robert, f. 7, 60 ; 3 <sup>me</sup> classe de M. Dessouslavy, f. 12, 30,	»	33»50
Ecole de Valleyres-sur-Montagny, près Yverdon (Vaud), par M. Banderet,	»	8»—
2 <sup>me</sup> versement de la 3 <sup>me</sup> classe industrielle des jeunes filles de Neuchâtel,	»	8»—
De la 1 <sup>re</sup> classe des garçons de la Tour-de-Peilz (Vaud), par M. Marrel,	»	10»—
Ecole d'Oron-le-Châtel (Vaud), par M. Blanchoud,	»	9»—
Ecoles de Coffrane (Neuchâtel), : classe supérieure et enfantine, par M. Schwar, instituteur,	»	20»—
Ecole de Donneloye (Vaud), par M. Dutoit,	»	10»—
Ecole des filles de Clarens (Vaud), par M. Béchet, pasteur ; institutrice, Mlle Ormond,	»	10»—
Des 4 classes des filles du Brassus, Vallée de Joux (Vaud), par Mlle Elise Rouse,	»	35»—
Ecole de Gingins (Vaud), par M. Légeret : 1 <sup>re</sup> classe, f. 8 ; 2 <sup>me</sup> classe de Mlle Mestral, f. 4,	»	12»—
Ecole de Môtier, (Vully Fribourg), par M. Gassner, instituteur,	»	23»—
Externat de Mad. Mægdefrau, Neuchâtel-Ville,	»	39»—
Ecole de Cornaux (Neuchâtel) : Classe des filles de Mlle Clottu, f. 3 ; classe des garçons de M. Richard, f. 9,	»	18»—
De quelques élèves de la classe de M. Treyvaux, à Cudrefin (Vaud),	»	6»50
Ecoles de Faoug (Vaud), par M. Desarzens, instituteur : classe des garçons, f. 7 ; classe des filles, f. 5, 75 ; classe enfantine, f. 2,	»	14»75
Ecoles d'Essertines sur Yverdon (Vaud) : classe mixte		

A reporter : fr. 4,060»28

	<i>Report</i> : fr. 4,060»28
des garçons de M. Hercod, <i>f. 40</i> ; classe mixte de Mlle Auberson, <i>f. 9</i> ,	» 49»—
Ecole de Villars-Thiercelin (Vaud), par M. Berthoud,	» 3»50
Ecole du Grandevent, près Grandson (Vaud), par M. Jayet,	» 5»50
Ecole de Hauterive (Neuchâtel) : Classe des garçons de M. Hainard, <i>f. 4</i> ; classe des filles de Mlle Magnin, <i>f. 8</i> ;	» 12»—
Ecole de Chêne-Bourg (Genève), par M. J. Pelletier,	» 32»25
Ecole de Belmont, près Lausanne, par M. Menétrey,	» 18»—
Ecoles de Rolle (Vaud) : Classe des filles de Mlle Monnayron, <i>f. 13, 30</i> ; classe mixte de Mlle Michot, <i>f. 10</i> ;	
classe des garçons de M. Flaction, <i>f. 11</i> ,	» 34»30
Ecole de Trey, près Payerne (Vaud), par M. Trolliet,	» 14»—
Ecole de Bioley-Magnoux (Vaud), par M. Pidoux,	» 13»50
Ecole des filles de St-Légier, près Vevey (Vaud). par Mad. Dupraz,	» 19»—
Ecole des Chevalleyres, Blonay, (Vaud) par M. Dupraz,	» 6»—
Ecoles de Lavey (Vaud), par Mad. Petter et M. Bocherens,	» 9»20
Ecole de Veytaux-Chillon (Vaud), par M. Guignard, <i>f. 14, 95</i> ; de M. Guignard, <i>f. 5</i> ,	» 19»95
Des pensionnaires et des servantes du pensionnat de Mad. Rittmeyer, à Bru, près Grandson (Vaud),	» 45»—
2 <sup>me</sup> versement des classes industrielles des garçons de Neuchâtel,	» 14»80
Ecoles de Travers (Neuchâtel), par M. Miéville, instituteur : 1 <sup>re</sup> classe des garçons, <i>f. 11</i> ; 2 <sup>me</sup> classe, <i>f. 6, 65</i> ;	
1 <sup>re</sup> classe des filles, <i>f. 9</i> ; 2 <sup>me</sup> classe, <i>f. 4, 50</i> ,	» 31»15
Ecoles d'Orvin (Jura bernois), par M. Grosjean, instit.,	» 30»20
De M. Ch. Grand, à Neuchâtel,	» 10»—
2 <sup>me</sup> versement de la 4 <sup>me</sup> primaire des filles du collège municipal de Neuchâtel, par Mlle Humbert,	» 2»—
Ecoles du Quartier et du Centre de la Chaux-du-Milieu (Neuchâtel), par M. Février,	» 23»50
Ecole de Rovray (Vaud), par M. Cochand,	» 26»—
Ecole de Savuit (Vaud), par M. Ganty,	» 11»—
Ecoles de Croy (Vaud) : 1 <sup>re</sup> classe de M. Giddey, <i>f. 8</i> ;	
2 <sup>me</sup> classe de Mlle Bonard, <i>f. 2, 40</i> ,	» 10»40
Ecole de Premier, Vaud, par M. Candaux,	» 10»—

*A reporter* : fr. 4,519»53

Report : fr. 4,519»53

Ecole de La Chaux, près Cossonay, Vaud, par Léon Tharin,	»	11»—
Ecoles de la Côte-aux-Fées, par M. Béguin, inst : Neuchâtel,	»	35»35
Ecoles de Vallorbes, Vaud; 1 <sup>re</sup> classe des garçons de M. Matthey, <i>f. 18, 50</i> ; 2 <sup>me</sup> classe de M. Glardon, <i>f. 13</i> ; 3 <sup>me</sup> classe de M. Roy, <i>f. 12, 50</i> ; école enfantine de Mlle Vallotton, <i>f 6</i> ,	»	50»—
Ecole de la Mauguettaz, Vaud, par M. Vaney, inst,	»	15»—
Ecole de Montherond, près Lausanne, par M. Paris,	»	4»—
Ecoles de Savagnier, Neuchâtel: classe des garçons de M. H. Vuillomenet, <i>f. 12, 70</i> ; classe des filles de Mlle Gretillat, <i>f. 12, 60</i> ; classe enfantine de Mlle Bourquin, <i>f, 9, 70</i> ,	»	35»—
Ecole de Chéserez, près Nyon, Vaud, par M. Bonnet,	»	7»—
De 6 élèves de l'école d'Eclagnens, près Echallens, Vaud, par M. Landry,	»	2»—
Ecoles des garçons de St-Légier, par M. Bérout, inst,	»	20»—
Ecole de Fontaines, près Grandson, par M. Peytrignet,	»	10»—
Ecoles de Buttes, Neuchâtel, par M. Evard, pasteur : classe des garçons, <i>f. 9, 05</i> ; classe des filles, <i>f. 10, 10</i> ; classe mixte, <i>f 2, 90</i> ; école enfantine, <i>f 1, 80</i> ; école de Mont-vers-Bise, <i>f. 9, 45</i> ; école de Mont-vers-Vent, <i>f. 9, 50</i> ; asile des jeunes filles, <i>f. 2</i> ; de quelques jeunes filles hors de l'école, <i>f. 4</i> , des catéchumènes, <i>f. 15</i> ; d'un anonyme de la montagne, <i>f. 5</i> ;	»	67»80
Ecoles des petites filles des Bercles de Mlle Monnard, Neuchâtel-Ville,	»	6»23
Ecole de Rueyres, près Echallens (Vaud), par M. Vernez,	»	7»—
Ecole de Sâles, Montreux (Vaud), par M. Delacrétaz,	»	16»80
Ecole des garçons de M. Thuillard, à Crissier, près Lausanne, <i>f. 10</i> ; classe des filles de Mad. Thuillard, <i>f. 11</i> ,	»	21»—
Ecole de Bussigny, près Oron (Vaud), par M. Cardinaux,	»	7»—
Ecole de Denesy, près Moudon (Vaud), par M. Delessert,	»	8»50
Ecole de Genollier, près Nyon (Vaud), par M. Bovey,	»	25»75
Ecoles de Lutry (Vaud) : 1 <sup>re</sup> classe des garçons de M. Amaudruz, <i>f. 16</i> ; 1 <sup>re</sup> classe de filles de M. Pasche, <i>f. 11</i> ,	»	38»—
Externat de Mlle Deprez,	»	11»—
Ecole d'Arnex (Vaud), classe de M. L. D. Morel, <i>f. 17. 30</i> ; de M. Morel, <i>f. 2, 70</i> ; d'un anonyme d'Arnex, <i>f. 5</i> ,	»	25»—
Ecoles de Villars-le-Grand, Vully (Vaud), par M. Bardet : classe des garçons, <i>f. 11, 75</i> ; classe des filles, <i>f. 13, 25</i> ,	»	25»—

A reporter : fr. 4,967»96

	Report : fr. 4,967»96
Ecoles des Charbonnières, Vallée de Joux (Vaud) : 1 <sup>re</sup> classe de M. Rochat, f. 14, 40 ; classe de Mlle Rochat, f. 2, 20,	» 16»60
Ecole de La Coudre, Neuchâtel, par M. Droz,	» 2»85
Ecoles de Romont (Fribourg), par M. Genilloud, professeur : de 19 élèves de l'école secondaire, f. 8 ; école primaire inférieure des garçons, f. 12, 80 ; école inférieure des filles, f. 9, 20,	» 30»—
De M. K . . . , à Fribourg,	« 5»—
Ecole du Verger (Locle), par M. Barbezat, directeur,	» 8»50
Ecole réformée des garçons d'Echallens (Vaud), par M. Chevalley, instituteur,	» 10»—
Ecoles de Morat (Fribourg), par M. Hass, directeur,	» 125»—
2 <sup>me</sup> versement de M. Brasy, inspecteur scolaire à Estavayer (Fribourg),	» 10»—
Ecole de Nods (Jura bernois), par M. Grosjean, instituteur : Classe des garçons, f. 24. 05 ; classe des filles, f. 20, 80 ; classe élémentaire, f. 8, 15,	» 53»—
Ecoles de Bevaix (Neuchâtel) : Classe supérieure des filles de Mlle Matthey, f. 12 ; classe supérieure des garçons, de M. Jaquet, f. 20 ; classe mixte de Mlle Sophie Jaquet, f. 6. 65 ; école enfantine de Mlle Mellier, f. 6, 70,	» 45»35
Ecoles de Tramelan-dessus et des Russilles (Jura bernois), par M. Ed. Perrin : 1 <sup>re</sup> classe du jour de Tramelan, f. 14, 20 ; 1 <sup>re</sup> classe du soir, f. 15, 55 ; 2 <sup>me</sup> classe du jour, f. 12, 50 ; 2 <sup>me</sup> classe du soir, f. 6, 97 ; 3 <sup>me</sup> classe, f. 11, 20 ; 4 <sup>me</sup> classe, f. 9, 57 ; classe supérieure du jour des Russilles, f. 16, 10 ; classe supérieure du soir, f. 8, 95 ; classe élémentaire, 10, 15,	» 102»19
Ecole de Démoret, près Yverdon (Vaud), par M. H. Bovay	» 13»50
Ecoles primaires des filles de Lausanne, par Mlle Louise Chaillet, institutrice : 1 <sup>re</sup> classe, f. 21, 55 ; 2 <sup>me</sup> classe, f. 16 ; 3 <sup>me</sup> classe, f. 27 ; 4 <sup>me</sup> classe, f. 7, 80 ; 5 <sup>me</sup> classe, f. 11, 15 ; 5 <sup>me</sup> parallèle, f. 6, 50 ; produit des tirelires de 3 petites filles, f. 3,	» 93»—
Ecole des filles de Chardonne, près Vevey (Vaud), par Mlle Raoux,	» 8»15
Ecole de Puidoux (Vaud), par M. Chappuis,	» 10»—

A reporter : fr. 5,501»10

Report : fr. 5,501»10

Ecole de Palézieux, près Oron (Vaud), par M. V. Chamot,	»	12»50
Ecoles du village et des quartiers de la Brévine (Neuchâtel) : Classe des garçons de M. Béguin, f. 27, 15 ; classe des filles de Mlle Cornuz, f. 31 ; classe inférieure de Mlle Matthey, f. 17, 25 ; école de la Châtagne de M. Guyot, f. 14, 30 ; école des Taillères de M. Colomb, f. 8, 50 ; école de Bémont, de M. Junod, f. 14 ; école du Brouillet de M. Dubied, f. 6, 30,		
	»	118»50
Ecole de Sugiez, Bas-Vully, (Fribourg), par M. Henri Guillod, instituteur,	»	35»—
Ecole de Gletterens (Fribourg), par M. Firmin Bourqui	»	4»60
Gymnase littéraire inférieur de Neuchâtel, par M. Borrel-Favre, inspecteur : 1 <sup>re</sup> classe, f. 36, 50 ; 2 <sup>me</sup> classe, f. 26 ; 3 <sup>me</sup> classe, f. 37 ; 4 <sup>me</sup> classe, f. 55 ; classe préparatoire, f. 31, 50,		
	»	186»—
De quelques élèves de l'école de Bérolles (Vaud), par M. Testuz,	»	7»—
Ecole de Grolley (Fribourg), par M. Schroeeter,	»	3»—
Ecole de Bévillard (Jura bernois), par M. Sauvant,	»	10»—
Ecole de M. Pécoud, au Vaud, près Nyon (Vaud),	»	11»60
Ecoles de Gland (Vaud), par M. Emile Burdet : 1 <sup>re</sup> classe, f. 15 ; 2 <sup>me</sup> classe, f. 10,		
	»	25»—
Ecole de Penthaz, près Cossonay (Vaud), par M. F. Corbaz,	»	10»20
Ecoles de St-Imier, Jura bernois (détails au prochain numéro),		
	»	223»45
De M <sup>me</sup> la comtesse André Schouwaloff, à Neuchâtel, f. 100 ; de M. le comte Michel Schouwaloff, 2 <sup>me</sup> versement, f. 25 ; de Mlle Suzanne Bonnet, institutrice, f. 10,		
	»	135»—
Envoi de de M. R. Raulern, de la part des élèves de l'Ecole moyenne libre, dirigée par M. Laurent, rue des 12 Apôtres, à Bruxelles,		
	»	150»—
Total de la collecte à ce jour		fr. 6,432»95

Cette dernière somme (fr. 150), était accompagnée de la lettre suivante que nous transcrivons avec le plus grand plaisir.

Bruxelles, ce 12 décembre 1870.

A Messieurs Biolley et Villommet, président et secrétaire du Comité, directeur de la Société des instituteurs de la Suisse romande à Neuchâtel.

Messieurs,

Notre digne directeur nous a appris qu'une souscription philanthropique était ouverte dans les écoles de la Suisse en faveur des petits orphelins, victimes de la guerre ; il nous a fait aussi un récit navrant des souffrances endurées par les malheureuses familles que les effroyables combats qui ensanglantent la France, ont privées de leur soutien et réduites à la misère. Tous, nous avons été émus ne

apprenant que tant de petits enfants, privés de leur père, souffrent en ce moment du froid et de la faim. Nous avons demandé de pouvoir ouvrir entre nous une souscription charitable en leur faveur. C'est avec bonheur que nous abandonnons une partie de nos épargnes, c'est aussi de bon cœur que nos jeunes condisciples ont sollicité de leurs parents, la faculté de détourner l'argent destiné à leurs cadeaux de la Saint-Nicolas, pour apporter leur obole à l'œuvre des petits orphelins, victimes de la guerre.

Nous voudrions pouvoir ajouter la totalité de notre souscription (environ 450 fr.) au produit des offrandes de nos bons frères de la Suisse ; malheureusement il se trouve à Bruxelles beaucoup de familles que les conséquences de la guerre ont réduites à la misère ; de plus, bien des malheureux enfants que ce terrible fléau a chassés de la France, sont ici sans ressources, sans asile et sans pain, implorant les secours de la charité belge.

Nos maîtres nous conduisent les jours de congé, visiter ces malheureux qui affluent à Bruxelles, et nous leur distribuons, nous-mêmes, quelque secours. Néanmoins, voulant nous associer à l'œuvre des petits orphelins, fondée par le Comité directeur de la Société pédagogique de la Suisse romande, nous venons vous offrir la somme de cent cinquante francs que nous vous prions d'accepter pour la joindre au produit des collectes faites dans les écoles de votre généreux pays, où, nous dit-on, on pratique si bien la charité.

En terminant, nous tendons de loin, une main fraternelle à tous les enfants de la noble Helvétie, « nos frères devant Dieu », et nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Au nom de nos condisciples,

Les délégués des souscripteurs :

EDMOND SCHELER, J. BRAUKMANN, L. DEGROUX.

Elèves de l'Ecole moyenne libre, dirigée par M. Laurent, rue des 12 Apôtres, à Bruxelles.

Merci à vous, enfants de la Belgique, ainsi qu'à vous tous généreux donateurs de notre heureuse patrie ! Que le Seigneur fasse retomber, en mille bénédictions, sur vous et vos familles, le bien que vous faites à vos frères malheureux de France et d'Allemagne !

Neuchâtel, le 15 décembre 1870. F. VILLOMMET, secrétaire-caissier.

---

### Avis important.

Le Comité Directeur annonce aux membres de la société pédagogique qu'il leur enverra, sous peu, la brochure du *Congrès et de l'exposition scolaire*. Il espère que ce volume, qui ne peut manquer d'intéresser à un haut degré toutes les personnes s'occupant d'éducation, sera accueilli avec la faveur que doivent lui mériter et l'importance des matières qu'il contient et les soins apportés à sa rédaction. Le prix en est fixé à la modique somme de *un franc*. Nous prions nos collègues de bien vouloir faire de la propagande en faveur de la brochure que nous annonçons ; ils accompliront tout à la fois un acte d'instituteur dévoué et de bon membre de notre société.

LE COMITÉ DIRECTEUR.

---

**Collecte en faveur des orphelins de la guerre.**

(Suite).

Montant de la collecte au 15 décembre	fr. 6,432» 95
Ecoles de St Imier, Jura bernois, par M. Wild, instituteur : des 4 classes de l'école secondaire des jeunes filles f 43,60 ; des 5 classes de l'école secondaire des garçons f 47 ; des 6 classes primaires des filles f 74,45 ; des 5 classes primaires des garçons f 54,70 ; de l'école enfantine de Mlle Véron f 3,70 ; Total f 223, 45, somme qui figure déjà dans la liste précédente, mais sans le détail ; plus un paquet renfermant de la laine et des petits bas.	
Ecole de Prévéranges, Vaud, par M. Mutrux, instituteur	» 9» —
Ecoles des Moulins, rière Château-d'Oex, Vaud : Classe des garçons de M. Margot f 10,10 ; classe des filles de Mlle Martin f 6,50 ;	» 16» 60
Ecole de Vallon, Ct. de Fribourg, par M. Verdon, inst.	» 5» —
Ecoles de Cortaillod, Neuchâtel : classe des garçons de M. Stoll, classe des filles de Mlle Pellaton et classe mixte de M. Piaget	» 44» 50
Ecole des filles de l'Eglise libre des Terreaux, à Lausanne, par M. Leresche, inst.	» 28» —
Ecoles de Gimel, Vaud, par M. Hermann, inst. ; classe des filles f 26, 70 ; classe des garçons f 20 ; classe mixte f 4 ;	» 50» 70
Ecole de Champtauroz, Vaud, par M. Jomini	» 5» 60
Ecole de Treytorrens, Vaud, par M. Puidoux	» 7» —
Ecoles de Combremont-le-Grand, Vaud, par M. Dubuis : classe des garçons f 7, 10 ; classe des filles f 8, 75	» 15» 85
Ecole de Bremblens, Vaud, par M. Pélichet	» 9» —
Ecoles de la paroisse de Rossinières, Vaud : 1 <sup>re</sup> classe du village, de M. Mounoud f 21, 70 ; 2 <sup>me</sup> classe de M. Lenoir f 3, 50 ; école du hameau des Cuves f 7	» 32» 20
De 2 dames et 3 enfants de Môtiers-Travers, Neuchâtel, par M. Alfred Sandoz, inst.	» 6» —
Ecole de Bôle, Neuchâtel, par M. Oscar Huguenin, inst., de sa classe f 13, 10 ; abandon, par ses élèves, d'une somme de f 15, destinée à un arbre de Noël	» 28» 10

A reporter : fr. 6,690» 50

2<sup>me</sup> Supplément du N° 24 de l'Éducateur.

	<i>Report</i> :	fr. 6,690.50
Aubert f 11 ; école du Solliat de Mlle Emilie Aubert f 31 ; école de l'Orient de l'Orbe, 2 <sup>me</sup> classe de Mlle Milliet f 9 ; école du Sentier de Mlle Bersier f 17, 21	»	68» 21
Ecoles des Verrières-Suisses, Neuchâtel : classe de M. Piaget f 8, 95 ; classe de Mlle Tattet f 9 ; classe de M. Roulet f 4 ; classe de Mlle Audetat f 5 ; classe de Mlle Michaud f 6, 55 ; classe de Mlle Campiche f 3 ; classe de Mlle Guillaume f 3, 50	»	40» —
1 <sup>re</sup> classe des garçons de Fleurier, Neuchâtel, par M. Favre	»	9» 30
Ecole des Mosses, Ormonts-dessous, par M. Alexis Vur- lod, inst.	»	9» 70
Ecole des filles des Calames, Locle, C. Neuchâtel, par Mlle Mathey	»	3» —
Ecole de Buchillon f 15 ; école de Denens f 17 ; école de Yens, Vaud, par M. Rolan, inst.	»	44» —
Ecoles de Payerne, Vaud, par M. Neiss, inst. : école moyenne f 25, 15 ; classe supérieure des jeunes filles f 12 ; classes primaires des garçons f 22, 75 ; classes primaires des filles f 26, 80 ; 1 <sup>re</sup> école des hameaux f 7, 50	»	94» 20
Ecole des filles de Mlle Martin, à Lavigny, Vaud	»	15» —
Ecole de Bougy, Vaud, par M. Tripod	»	7» 75
Ecole de Nant, Bas-Vully, C. Fribourg, par J <sup>n</sup> -D <sup>d</sup> Guil- lod, inst.	»	32» 25
Ecole de Neyruz, Vaud, par M. F. Rey	»	7» —
Ecole de Mollondins, Vaud, par M. Pahud	»	14» —
Ecole du Grand-Bayard, Neuchâtel, par M. Cyrille Vaucher	»	6» —
Ecole de Vugelles, près Grandson, Vaud, par M. Pitton, inst.	»	8» —
Ecole de Gollion, Vaud, par M. Epars	»	9» 30
Ecoles de Saubraz, Vaud, classe de M. Baiche f 13, 60 ; classe inférieure f 3, 60	»	17» 20
Ecole de Coinsins, près Nyon, Vaud, par M. H. Besson	»	4» —
3 <sup>me</sup> versement de M. Barbezat, directeur, Locle, f 15, 50 ; école particulière de Mlle Kramer f 17, 72	»	32» 22
Ecoles de Dombresson, Val-de-Ruz, Neuchâtel, par M. Matthey, inst. : classe des garçons f 9, 40 ; classe des		
	<i>A Reporter</i> :	fr. 7,111» 63

	<i>Report :</i>	fr. 7,111»63
filles f 6, 30 ; classe intermédiaire mixte f 8 ; classe inférieure f 6, 30	»	28» —
Ecoles de Grandcour, Vaud : d'un anonyme et de la 1 <sup>re</sup> classe des garçons de M. Nicollier f 15, 50 ; de la 2 <sup>me</sup> classe des garçons de M. Gachet f 5 ; classe des filles de M <sup>me</sup> Marcuard f 5, 50	»	26» —
De quelques élèves de l'école de Jongny, Vaud, par M. Delessert	»	7» 50
Ecole des garçons de Blonay, Vaud, par M. Dupraz	»	16» —
Ecoles de Chésard, Val-de-Ruz, Neuchâtel : classe supérieure des filles de Mlle Perret f 5, 10 ; de Mlle Perret f 1 ; classe inférieure de Mlle Bertrand f 3, 15 ; classe supérieure des garçons de M. L'Eplattenier f 3, 20 ; de M. L'Eplattenier f 2, 05	»	14» 50
Ecoles de St-Georges f 20, 64 ; écoles de Longirod, Vaud, f 9, par M. Sécretan, pasteur	»	29» 64
Ecole des filles du Landeron, Neuchâtel, par M. Gicot-Muriset	»	19» 30
Ecoles de Fontainemelon, Val-de-Ruz, Neuchâtel, par M. Perret, inst.	»	38» —
Ecole de Chesalles, près Moudon, Vaud, par M. Duc	»	8» —
Ecole de Massonnens, Fribourg, par M. B. Jaquet, inst.	»	10» —
De la 6 <sup>me</sup> classe primaire des filles de Lausanne, par Mlle Baud	»	8» —
Ecole de la Brethonnières, près Orbe, Vaud, par M. Bignens, inst.	»	4» —
Ecoles de Rochefort, Neuchâtel, par M. Evard : classe des filles f 7, 90 ; classe des garçons f 8, 10	»	16» —
Ecole enfantine des Bercles, classe des garçons, Neuchâtel-ville, par M. Malan, inst.	»	12» —
De la leçon de religion des apprentis de Neuchâtel, par M. le pasteur Robert	»	6» —
Ecoles de l'Auberson, Ste-Croix, Vaud, 1 <sup>re</sup> classe des garçons de M. Henry f 8 ; 1 <sup>re</sup> classe des filles de Madame Julie Jaccard f 10, 55 ; 2 <sup>me</sup> classe mixte de M. Salomon Jaccard f 4 ; école enfantine de Mlle B. Margot f 3 ; école de la Prise Perrier de Mlle E. Margot f 5	»	30» 55
Classe supérieure des filles de Rolle, Vaud, par M. Varidel, inst.	»	18» 25

*A reporter :* fr. 7,403»37

	<i>Report :</i>	fr. 7,403 <sup>37</sup>
Ecole de Fontanezier, près Grandson, Vaud, par M. Badoux, de la part de quelques élèves	»	5 <sup>—</sup>
Collecte supplémentaire dans la 2 <sup>me</sup> classe du gymnase littéraire de Neuchâtel	»	19 <sup>—</sup>
Ecole de Serrières, près Neuchâtel : classe des filles de Mme Piguët et classe des garçons de M. Breguet	»	30 <sup>—</sup>
Ecole de Marin, Neuchâtel, par M. D'Epagnier, inst. f 25, 20 ; école de couture f 2 ; commission d'éducation pour les enfants qui n'ont pas pu donner, f 20	»	47 <sup>20</sup>
De quelques petites filles de l'externat de Mme Godet, Neuchâtel-ville	»	20 <sup>—</sup>
Produit d'une soirée littéraire donnée par quelques élèves de l'école industrielle des garçons de Neuchâtel	»	116 <sup>25</sup>
De 2 petits garçons de Neuchâtel, chacun f 5, abandon d'une somme qu'on leur avait donnée pour la fête de Noël	»	10 <sup>—</sup>
Ecoles d'Yverdon, Vaud, par M. Flamand, pasteur : collège et école moyenne (M. Reymond directeur) f 50 ; école supérieure des filles (Mlle Court, directrice) f 37, 50 ; 1 <sup>re</sup> classe primaire des filles de Mlle Dufour f 16 ; 2 <sup>me</sup> primaire de Mmes Dufour et Clerc f 9 ; 3 <sup>me</sup> classe primaire de Mme Clerc f 14, 50 ; 4 <sup>me</sup> primaire de Mlle Mabille f 12, 40 ; 5 <sup>me</sup> primaire de Mlles Mabille et Rochat f 11 ; 6 <sup>me</sup> primaire de Mlle Rochat f 6, 50 ; 1 <sup>re</sup> classe primaire des garçons de M. Lecoultré f 8, 85 ; 2 <sup>me</sup> primaire de M. Fiaux f 7, 80 ; 3 <sup>me</sup> de M. Peytrement f 14 ; 4 <sup>me</sup> de M. Lugrin f 14 ; 5 <sup>me</sup> de M. Amiet f 10, 05 ; école de l'oratoire de M. Rochat f 37, 50	»	249 <sup>10</sup>
Ecoles de Baulmes, Vaud, : école secondaire de M. Pernoux f 13 ; 2 <sup>me</sup> classe primaire f 7	»	20 <sup>—</sup>
Ecole de Montfaucon, Jura bernois, par M. Farine	»	11 <sup>15</sup>
Ecole réformée de Poliez-Pittet, Vaud, par M. Luquiens, inspecteur	»	10 <sup>—</sup>
Ecoles des filles de Nyon : 1 <sup>re</sup> classe de Mlle Michot f 11, 25 ; 2 <sup>me</sup> classe de Mme Hophan f 7	»	18 <sup>25</sup>
3 <sup>me</sup> classe primaire des filles de Lutry, Vaud, par Mme Chevalley-Paschoud	»	17 <sup>15</sup>
Ecole des Voettes, Ormont-Dessous, Vaud, par M. Durgniat	»	8 <sup>—</sup>
Ecole de Boulens, Vaud, par M. Besson	»	8 <sup>—</sup>

*A reporter :* fr. 7,992<sup>47</sup>

	<i>Report :</i>	fr. 7,992»47
De Marie, Jeanne et Berthe Girod à Bienne, Berne, leurs étrennes de Nouvel-an	»	30» —
Ecoles de la paroisse de Dommartin, Vaud, par M. Lavanchy: école de Dommartin f 7,10; école de Chardonney f 3, 50; école de Possens f 5; école de Naz f 3, 05	»	18» 65
Ecoles de Ste-Croix, Vaud, par M. Pahud: 1 <sup>re</sup> classe des garçons f 10, 25; 2 <sup>me</sup> classe f 5	»	15» 25
Ecole de Romairon, près Grandson, Vaud, par M. Prähins	»	4» 30
Ecole de Brot-Dessus, Neuchâtel, par M. L. J. Jacot	»	10» 45
Ecoles de Glovelier, Jura-bernois: classe des filles de Mme Joset f 3, 60; classe des garçons de M. Joset f 3, 45	»	7» 05
Ecoles de Blonay, près Vevey, Vaud: classe des filles de Mme Lapierre f 13, 50; classe mixte de M. Lapierre f 8	»	21» 50
Ecole des filles des Planchettes, Neuchâtel, de Mlle Genevay, par M. de Pourtalès, pasteur	»	20» —
Ecole des Breuleux, Jura bernois, par M. Cattin, inst.	»	19» 50
Ecole des filles de Diesse, Jura bernois, par Mlle Chuat-Bourquin	»	11» —
Ecoles de Colombier, Neuchâtel: classe supérieure des garçons de M. Droz f 14, 25; classe supérieure des filles de Mlle Walker f 13, 50; classe inférieure des filles de Mlle Droz f 2, 70; classe enfantine de Mlle Jeanmonod f 6, 75	»	37» 20
De quelques élèves de l'école des filles de St-Livres, Vaud, par Mme Tripod-Aubert	»	2» 50
Ecole supérieure des garçons des Brenets, Neuchâtel, par M. Sarbach	»	14» —
De M. Champoud, inst.: pour l'école de Ferreyres, Vaud, f 3, 30; 1 <sup>er</sup> degré de la Sarraz, Vaud, f 2, 20; 1 <sup>re</sup> classe des filles f 7, 10; 1 <sup>re</sup> classe des garçons f 3, 90	»	16, 50
8 <sup>me</sup> classe primaire des filles de Lausanne, par Mlle Wegmann	»	8» 50
Ecole de Sergey, près Orbe, Vaud, par M. Gaillard	»	7» —
Ecole de St-Cierges, près Moudon, Vaud, par M. Chevalley	»	10» —
Ecoles de la Sagne, Neuchâtel, par M. Humbert, inst.	»	76» 76
Ecoles de Brenles, près Moudon, Vaud, par M. Besson	»	22» 70
D'un père de famille de Serrières, Neuchâtel, abandon d'une somme que venaient de recevoir une trentaine d'enfants réunis autour d'un arbre de Noël	»	17» —
	<hr/>	
	<i>A reporter :</i>	fr. 8,362»33

	<i>Report :</i> fr. 8,362»33
Ecoles primaires de Romont, Fribourg: classe supérieure des filles de Mlle Morard f 14, 60; classe supérieure des garçons de M. J. Chanex f 14; de la musique des écoles de garçons, solde de compte d'une promenade à Bulle f 9, 75	» 38» 35
Collège et classe supérieure des jeunes filles d'Aubonne Vaud, par M. Rochat, professeur	» 30» —
Ecole enfantine de la rue de la Tour à Lausanne	» 27» —
Ecoles d'Eclépens, Vaud: classe des garçons de M. Boulaz f 7, 10; classe des filles de Mlle Jaccard f 2, 50	» 9» 60
Ecole d'Olleyres, près Avenches, Vaud, par M. Martin De M. Barbezat, directeur, au Locle; 2 <sup>me</sup> versement de l'école enfantine de Mlle Kramer	» 17» 50
Ecoles de Château-d'Œx, Vaud, et produit d'un concert donné par la 1 <sup>re</sup> classe avec le concours de la musique instrumentale	» 3» 30
Ecole de Montherod, Vaud, par M. Galley	» 123» 26
Ecole de Courtemautruy, Jura-bernois, par M. Frossard	» 3» 30
De la classe de Mlle Laure Droz, institutrice au Locle	» 3» 50
Ecoles de Cuarnens, Vaud: classes de M. Nicaty et de Mlle Ramel	» 16» —
D'un élève d'une classe du collège du Locle	» 19» —
Anonyme de la Chaux-de-Fonds	» 1» —
Des enfants de l'école du dimanche d'Aran, près Cully, Vaud, aidés de leurs parents et amis réunis autour d'un arbre de Noël, par M. Amaudruz, inst.	» 25» —
Ecoles de L'Isle, Vaud, par M. Mermoud: 1 <sup>re</sup> classe f 19, 50; 2 <sup>me</sup> classe f 9, 50	» 20» 50
Ecole de Goumoëns, Vaud, par M. Reymond	» 29» —
Ecoles de Grancy, Vaud, par M. Jatton: 1 <sup>re</sup> classe primaire f 13, 15; 2 <sup>me</sup> classe f 5	» 4» 70
Ecoles de Granges, près Payerne, Vaud, par M. Guillod: classe des garçons f 6, 30; classe des filles f 5; classe mixte f 6, 70; anonyme f 2	» 18» 15
Ecoles de la ville de Berne et asile des pauvres de Rueggisberg (filles) f 1520, plus une paire de bottines d'enfant donnée par une petite fille. Enumération des écoles: Ecoles primaires de la Matte; classes des filles et classes des garçons; école du Stalden; de la rue des Postes; de	» 20» —

*A reporter :* fr. 8,771»49

Report : fr. 8,771»49

la rue Neuve ; école catholique ; école particulière des filles du fossé des Tanneurs ; Nouvelle école des filles (Neue Mädchen-Schule). Les élèves de cette dernière école ont, de leur propre mouvement, renoncé à leur fête ordinaire de Noël en faveur des orphelins de la guerre, avant même que l'on eût organisé la collecte. — Ecole des habitants (filles). Ecole de la ville ou bourgeoise (filles). Ecoles industrielles (garçons). Collège Lerber ; collège réal de la ville et sa division élémentaire ; école cantonale et sa division élémentaire ; école normale (evangelisches Seminar) du Muri Stalden

» 1520» —

Ecole de Diesse, Jura-bernois, par M. Bourquin » 15» —

Ecoles de Ballaigues, Vaud : classe des filles de M. Leresche f 14 ; classe des garçons de M. Richard f 10 » 24» —

Institution évangélique de Miolan, Genève, par M. Tesson, professeur » 41» —

Produit d'une quête faite par quelques jeunes filles de Faoug, Vaud, lors de la St-Sylvestre, par M. Tuscher, past. » 25» —

Ecoles de Boudevilliers, Neuchâtel, par M. N. Guyot » 16» 55

Ecole de Villars-Bramard, Vaud, par M. Cornut » 9» 25

Ecole de Vandœuvres, près Genève, par M. Barde, pasteur » 35» 27

(Les enfants de la paroisse de Vandœuvres ont renoncé spontanément aux bonbons et à l'arbre de Noël.)

Classes industrielles de Fribourg » 45» —

Ecole d'Henniez, Vaud, par M. Cruchon, inst. » 5» —

Ecole des filles de Mme Nicolin, inst<sup>ce</sup> à Orbe, Vaud » 15» —

Ecole de Corcelle, près Moutier-Grand-Val, Jura-bernois, par M. Schaffter » 8» 10

Ecole de Cournillens, Fribourg, par M. Audergon, inst. » 3» 80

Ecole de Villars-Bozon, Vaud, par M. Chapuis, inst. » 7» 80

De M. Pahud, professeur, au Collège de Fribourg » 22» —

Ecole de Sugnens, près Echallens, Vaud, par M. Jaccard » 14» —

Anonyme de Neuchâtel » 10» —

Ecole de Praz, Bas-Vully, Fribourg, par M. Fornallaz, inst. » 12» 74

Ecole mixte de Souboz, Jura-bernois, par M. Petitjean, inst. » 30» 50

De Mlle Marie Köny, domestique, à Neuchâtel » 5» —

A reporter : fr. 10,636»50

Report : fr. 10,636»50

Ecole de Cortébert, Jura bernois, par M. Muhlheim, inst.	»	7» 20
Ecole de Puidoux, Vaud, par M. J <sup>n</sup> Del Blanc, inst.	»	8» 70
Ecole de Puebloz, Vaud, par M. Bise, inst.	»	4» 65
Ecole de Sergniat, Ormonts, Vaud, par M. Borloz, inst.	»	20» —
Ecoles de Mallerey, Jura bernois : classe de M. Huguelet f 23 ; classe de M. Bessire f 8	»	31» —
Ecole de Court, Jura bernois, par M. Véron, inst.	»	16» —
Ecoles catholiques de Neuchâtel, par M. Berset, Curé	»	14» 50
De la 1 <sup>re</sup> école de Romanel, sur Lausanne, par M. Crot-taz, inst.	»	20» 50
De l'école française du Dimanche, de Bienne, Berne, par M. Jordan f 32, 95 ; plus un cache-nez donné par un jeune garçon qui l'a reçu lui-même de nouvel-an	»	32» 95
D'une petite orpheline de Neuchâtel	»	—» 50
De la Société de Musique des Eplatures, Neuchâtel, par M. le pasteur	»	35» —
Ecole de Mlle Lenoir à Ste-Croix, Vaud	»	6» —
Ecole primaire de Vernez, près Montreux, Vaud, par M. Bruand	»	38» —
Ecole de Burtigny, Vaud, par M. Bellet, inst.	»	8» —
Des deux familles Barbey, à Varsovie	»	51» —
Ecole des garçons de Vicques, Jura bernois, par M. Plumez	»	8» 10
Ecole de Saules, près Tavannes, Jura bernois, par M. Huguelet	»	10» 10
Ecole de Villiers, Val-de-Ruz, Neuchâtel, par M. Aubert	»	10» —
Ecole de Montagny-la-ville, Fribourg	»	7» —
Ecole de Corsier, près Vevey, Vaud, par M. Burdet	»	30» —
Ecole de la Coudre, Vaud, par M. Candaux	»	4» 50
Ecole de Vufflens-la-Ville, Vaud, par M. L. Pasche	»	15» 40
Ecole primaire de Ballens, Vaud, par M. Rochat, inst.	»	12» 30
Un paquet, renfermant des vêtements d'enfants, du coton, des cahiers de musique, des cheveux d'une jeune fille, vendus f 3 et une pièce de f 10	»	13» —
Ecole de Missy, près Payerne, Vaud, par M. Laurent, inst.	»	13» 65
De Mesdemoiselles Eberhardt, à Cressier, Neuchâtel, produit de petites loteries faites par leurs pensionnaires		

A reporter : fr. 11,054»55

	<i>Report</i> : fr. 11,054»55
et quelques dons reçus par elles en faveur des orphelins de la guerre, par M. Courvoisier, pasteur, à Cornaux	» 81» 40
Collège de Fribourg, 2 <sup>me</sup> classe littéraire française, par M. l'abbé Jaquet	» 13» —
Ecole de Penthéréaz, près Echallens, Vaud, par M. Deppierraz	» 13» 25
Classes primaires des garçons de Morges, Vaud : 1 <sup>re</sup> classe de M. Hermenjat f 15 ; 2 <sup>me</sup> classe de M. Michot f 7 ; 3 <sup>me</sup> classe de M. Paschoud f 4, 50 ; 4 <sup>me</sup> classe de M. Burdet f 12	» 38» 50
Chaux-de-Fonds, Neuchâtel : classe de M. G. Mauley f 15 ; classe de M. N. Girard f 24, 50.	» 39» 50
Ecole de Panex, près Aigle, par M. Veillard	» 4» 50
Ecole d'Aclens, Vaud, par M. Joly	» 27» 70
De M. Lejeune, fabricant de bijouterie, Président du comité français de secours pour les victimes de la guerre, à Genève	» 5» —
Produit d'un concert donné par les élèves de l'école de M. Duchosal, à Cartigny, Genève, avec le concours de M. Jean Pelletier, inst. à Chêne-Bourg et de M. Meylan, professeur de musique chiffrée	» 10» —
De M. Audemars, pasteur, à Lausanne, produit d'une collecte faite le jour de Noël au catéchisme des jeunes enfants de la paroisse de St-Laurent	» 20» —
Produit d'une collecte faite à l'école supérieure des filles de Lausanne, par M. Vuillet, ministre, rédacteur de la Famille	» 197» 50
Des élèves de l'école primaire de l'église libre d'Ormont-dessus, par M. Bernus, pasteur	» 14» 05
Produit de la collecte faite dans les écoles secondaires et primaires du canton de Thurgovie, par M. Guhl, chancelier d'Etat, à Frauenfeld	» 1741» 15
Ecoles de Cronay, Vaud f 13, 80 ; écoles d'Orzens, Vaud f 16, 20 ; par M. Largier, pasteur	» 30» —
Des élèves de l'école du Dimanche de Mlle Hélène Barde, rue Petitot 7, Genève	» 10» —
Ecole supérieure de Buchs, Ct Argovie, par M. Weber, professeur	» 14» —
De l'école cantonale et de l'école élémentaire de la Länggasse, à Berne, par M. Favrot, professeur	» 32» 60

*A reporter* : fr. 13,376»70

	<i>Report</i> : fr. 13,376»70
Ecole de Hohfluh, près Meiringen, par M. J. J. Keller	» 17»—
Ecoles de Wichtrach, près Thun, par M. le pasteur Hartmann	» 20»10
De 46 jeunes catéchumènes de Zimmerwald, près Berne, par M. le pasteur Kocher	» 21»30
D'une jeune fille anonyme	» 3»30
De l'institution de M. Morgenthal, à la Neuveville	» 35»—
De M. Fromaigeat, inspecteur d'écoles, à Delémont	» 13»65
De l'école du dimanche de Colombier, Neuchâtel; somme recueillie à la fête de Noël	» 23»55
Ecole des Monts de Cernier, Neuchâtel, par M. A. Soguel, inst.	» 4»—
Ecole de Dompierre sur Lucens, Vaud : classe des filles de Mlle Mermoud f 9, 80 ; classe des garçons de M. L. Janin, inst. f 10, 70	» 20»50
Ecoles de la paroisse de Moutiers-Grand-Val, Jura bernois, par M. Sellimann, pasteur : écoles primaires f 35, 05 ; de quelques élèves de l'école secondaire f 6, 45 (les élèves de cette école avaient déjà donné chacun f 2 pour couvrir les frais d'un concert en faveur des blessés français et allemands) ; école de Perrefitte f 10 ; école des Roches f 12, 50 ; école de Belprahon f 8	» 72»—
Ecole des filles de Goumoëns-la-Ville, Vaud, par Mlle Morel, institutrice	» 4»50
Ecole de Lonay, Vaud, par M. Wehrli, inst.	» 14»—
Ecole de Bettens, Vaud, par M. Vincent	» 12»—
Ecoles de Morges, Vaud, par M. Ch. Dufour, directeur du collège : Ecole supérieure des jeunes filles f 111 ; Collège et Ecole-moyenne f 95 ; classe primaire des filles de M. Jaccard f 15 ; classe des filles de Mlle Stalder f 15, 50	» 236»50
D'un anonyme, par l'intermédiaire de M. le prince Gortchakoff, à Genève	» 50»—
Ecole de St-Oyens, près Gimel, Vaud, par M. Roussatier, inst.	» 11»50
	<hr/>
	Total : fr. 13,935»60
A déduire, somme portée à double	» 11»—
	<hr/>
Reste pour total de la collecte à ce jour	fr. 13,924»60
	<hr/>

### Récapitulation générale par cantons.

Cantons.	Ecoles publiques, particulières, écoles du dimanche, institutions, etc., etc.	Sommes.
Vaud	322	fr. 4,380»33
Neuchâtel	267	» 3,898»99
Berne	124	» 2,909»61
Thurgovie	—	» 1,783»15
Fribourg	57	» 591»60
Genève	5	» 181»27
Lucerne	1	» 29»65
Etranger (Belgique)	1	» 150»—
		<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/> fr. 13,924»60

F. VILLOMMET, *caissier*.

**P. S.** — A l'instant, nous recevons l'avis de l'envoi d'une somme de fr. 166»40, de Mollis, Glaris, par M. Marti, pasteur.

---

Le Comité chargé de continuer l'œuvre entreprise par la *Société des instituteurs de la Suisse romande* en faveur des orphelins victimes de la guerre, publie le présent état des sommes reçues par lui du 15 décembre 1870 à aujourd'hui.

Le mouvement philanthropique qui s'est produit, chez notre jeunesse helvétique, à propos de cette œuvre fraternelle, est digne des plus grands éloges, et nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer, au nom des malheureux, nos plus vifs et plus chaleureux remerciements à tous ceux qui ont bien voulu répondre à notre appel.

Comme on peut le voir par la nomenclature ci-dessus, une foule de dons sont le résultat de la privation d'un plaisir légitime de la part d'enfants de tout âge. La fête de Noël a largement contribué à augmenter le produit de la collecte : bien des arbres de Noël sont restés dans la forêt au lieu de briller sur les tables des salons, mais bien des maux pourront être soulagés, et bien des larmes de joie brilleront dans les yeux des orphelins. N'est-ce pas la meilleure ma-

nière de fêter la naissance de ce Jésus, dont toute la vie peut se résumer en ces deux mots : amour et charité.

Nous pourrions, en dépouillant la volumineuse correspondance que nécessite l'œuvre, relever bien des faits touchants, attendrissants même, mais il nous semble que ce serait leur ôter quelque chose de cette spontanéité et de cette modestie qui sont les caractères de la vraie charité, et nous nous abstenons. Plusieurs d'entre eux ressortent, du reste, assez de leur énumération.

Quoi qu'il en soit, nous sommes profondément reconnaissants envers tous ceux qui nous ont envoyé leur offrande, et nous bénissons la Providence d'avoir mis au cœur de nos chers enfants tant de sympathie et de générosité. Ils peuvent être sûrs que leur œuvre est agréable à Dieu, et que celui qui a dit « qu'un verre d'eau donné à l'un de ces petits qui croient en lui sera compté », inscrira leur pite au Livre de vie. Puisse-t-il continuer à protéger notre chère patrie et à en éloigner à toujours le fléau de la guerre !

La souscription reste ouverte, et les dons qui pourront encore nous arriver seront reçus avec reconnaissance.

Nous rappelons que les sommes remises sont placées à la caisse d'épargne de Neuchâtel, en attendant qu'elles puissent être utilisées pour le but auquel elles sont destinées. Sitôt que la guerre aura remis sa terrible épée dans le fourreau — et nous espérons, nous désirons, nous supplions que cela arrive bientôt — le Comité prendra les mesures nécessaires pour arriver à faire, avec l'argent qui lui a été confié, le plus de bien possible.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> février 1871.

Au nom du Comité de secours des orphelins de la guerre :

*Le président,*

A. BIOLLEY.

*Le secrétaire,*

F. VILLOMMET.

---